

Une histoire, une région, une commune, une église



TOME VII

Gérard Pinski

Les histoires contées par le Ferdinand

-Une vieille paysanne se rend en consultation en ville. « Docteur, je deviens tellement sourde que je m'entends même plus péter.

Effectivement, je vois lui dit, le médecin, Tenez prenez ça, cela ira certainement mieux. Vous êtes sur docteur avec ça, j'entendrais mieux ?

Non, mais vous pétez plus fort ! ».

-Assis sur un banc du village, deux vieux paysans parlent de leur mariage. « Le mariage, c'est comme un mirage dans le désert ». Le Gustave donne au Léon sa version de la vie de couple : « Au début ma femme, c'était palais, cocotiers et chameaux, le problème, c'est que tout disparaît et maintenant il me reste que le chameau ».

-À l'école, la maîtresse demande au petit Eugène, 12 bouteilles de vin à 6 euros, cela fait combien ?
Le petit Eugène réfléchit une seconde. « À la maison, avec papa, ça fait 3 jours Madame ! ».

-Un vieux paysan se rend chez le médecin, car il se plaint de maux de tête et de vertiges. Le docteur l'examine et déclare : « Écoutez, je ne décèle rien, cela doit être dû à l'alcool. » « Ok, docteur, et bien dans ce cas, je reviendrai lorsque vous serez à jeun ».

-La vieille Eugénie emmène son bouc, chez le vétérinaire de la ville. « Docteur mon bouc, il n'arrête pas de tousser, il m'é pris froid ».Le vétérinaire après consultation déclare « Il a une engine, il faudrait le tenir au chaud ».

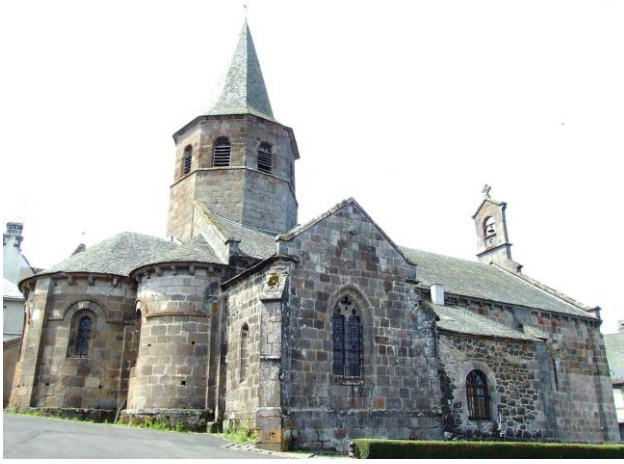
« Bon et ben, ces prochaines nuits, il dormira avec moi dans la chambre ».

Le vétérinaire étonné, lui réponds « allons madame, dormir avec vous, c'est inimaginable et l'odeur vous n'y pesez pas ? » La vieille Eugénie : « ah, de toute façon, il faudra bien qu'il s'y fasse ! ».



La France Paysanne N°24

ANGLARDS DE SALERS



La commune d'Anglards-de-Salers, est localisée dans le département du Cantal. Le maire est François Descoeur. Les habitants s'appellent Anglarlois et Anglarloises. Cette ville, compte 802 habitants ; la commune a une superficie de 48 km², la densité de la population est de 16,6 hab/km².

L'église St Thyrs est romane du XII^e siècle.

Au fil des siècles, Anglards subit de nombreux assauts, mais à chaque fois, redresse la tête et ses habitants font preuve d'un courage à toute épreuve. Ainsi, connaît-elle la cruauté du routier Bertucet d'Albret en 1371 avant d'être prise par un ancien capitaine de Charles VI, le terrible « 30 lames ». Celui-ci, pourtant n'a pas le temps de vanter ses exploits. Il succombe sous les coups des paysans révoltés, dans un guet-apens à Noux.

Description de la Pieta, à l'intérieur de l'église :

La vierge est assise sur un rocher. Sa jambe droite maintenue à la verticale, la gauche écartée, ramenée en arrière. Elle est vêtue comme une moniale : guimpe blanche à plastron, voile sur la tête et les épaules, manteau reposé sur les jambes, robe serrée à la taille par une ceinture de cuir et retombant au sol en laissant voir les pieds chaussés.

Le Christ, la tête rejetée en arrière, sans couronne, collier de barbe, mince moustache, cheveux ondulés revenant sur les épaules est assis sur le genou gauche de Marie. Ses hanches s'appuient sur sa cuisse droite, tandis que son buste est soulevé par le bras droit de sa mère. Son bras gauche suit le mouvement du corps, le droit à peine replié, pend la main à demi fermée, retournée vers l'intérieur. Ses cuisses sont horizontales, ses jambes pendent verticalement, pieds rapprochés au sol. Un pagne ceint son



bas-ventre. La blessure du côté est horizontale. Dans la main droite qui apparaît sous l'aisselle du Christ, la Vierge tient un linceul dont elle retient l'autre extrémité sur la cuisse droite de son fils. Tête penchée vers la droite, elle regarde Jésus. Son voile, sa robe et son manteau dorés ; sa guimpe, le linceul, son pagne sont blancs ; les carnations naturelles, le bois clair (tilleul) est creusé à l'arrière. (Archives départementales du Cantal).

Saint Roch, né à Montpellier en 1350, partit en pèlerinage à Rome. Sur le chemin du retour, il contracta la peste à Plaisance. Il se retira dans les bois ou un chien lui apporta un pain tous les jours jusqu'à sa guérison. Il est représenté ici avec la pèlerine traditionnelle, nouée par une cordelière, montrant le bubon pestilentiel de sa cuisse. Il devait dans la main gauche, porter le bâton de pèlerin et un arrachement du socle indique l'emplacement du chien qui a disparu. Il porte sur la poitrine et les épaules, les coquilles rappelant les autres pèlerinages à Jérusalem et St-Jacques de Compostelle.

Ceci explique la confusion qui a pu se produire quelques fois entre les représentations de St-Roch et St-Jacques. Les statues auvergnates sont rarement antérieures au XVII^e siècle, le culte ayant été relancé par la grande peste de 1631.



Situé dans le bourg d'Anglards, le château de la Trémolière fut édifié au XV^e siècle, il fut le siège d'une seigneurie appartenant à la famille de Montclar. Dans les deux étages sont exposées les tapisseries dites « d'Anglards de Salers », dix verdure d'Aubusson du XVI^e siècle, découvertes au début de ce siècle par le curé de la paroisse et restaurée en 1923. Ces exceptionnelles tapisseries présentent un bestiaire surabondant aussi naïf que pittoresque.

L'intérieur présente un bon exemple de décor d'une maison campagnarde auvergnate avec une série de dix tapisseries d'Aubusson à motif de verdure et de bestiaire fantastique du XVI^e siècle classées monuments historiques. Trois d'entre elles portent les armes de Renée de Chalus d'Orcival (le poisson et les cinq étoiles) et de Guy de Montclar-Montbrun (d'azur au chef d'or), mariés en 1586. Ces tapisseries étaient à l'origine dans le château de Montbrun à Méallet. La famille de Montclar qui possédait entre autres les châteaux de Montbrun et de la Trémolière a été ruinée lors de la Révolution. Ses biens ont été dispersés, en particulier ces tapisseries.

Famille de Montclar



Jean Antoine de Montclar se maria avec sa cousine Gilberte de Montclar, fille de François et de Simone de l'Orme qui possédait la série des dix tapisseries de verdure réalisées pour ses grands parents : Guy de Montclar, seigneur de Montbrun, marié le 8 octobre 1586 avec Renée de Chalus d'Orcival, fils de Jean, seigneur de seigneur de Mauriac et de Jeanne de Chabannes. Ils eurent au moins, un fils qui hérita de la Trémolière : Louis de Montclar, seigneur de la Trémolière, puis de Montclar, qui épousa en 1690, Louise Lescurier, fille de Louis-François et de Marguerite de Valens.

Montclar D'azur au chef d'or

Les Vigier gardèrent La Trémolière jusqu'à ce que Catherine de Vigier épouse en 1640, Jean de Montclar et lui apporte La Trémolière en dot. Les Montclar se succédèrent alors au château. En 1756, Jean-Dominique de Montclar épousa Marie-Claire Dufayet de La Tour. À cette occasion, sa parente Marie-Françoise de Montclar, lui fit donation de ses terres et de tous ses biens. Ainsi, Jean-Dominique qui n'était jusque là, que seigneur de La Trémolière devint aussi seigneur de Montbrun et de Longevergne et coseigneur de Montclar et d'Anglards.

Visite du verger de Déduit : jardin contemporain d'inspiration médiévale labellisé « jardin remarquable ». Le jardin du château de la Trémolière est né du mariage entre l'imaginaire pictural de la collection de tapisseries et de l'imaginaire du précieux écrit « le roman de la rose ». Le visiteur viendra à la rencontre du propriétaire Déduit et poursuivra son chemin en traversant des enclos successifs qui le conduiront à une fontaine où il apercevra le reflet d'une rose.

La place du foirail est au sud et en plaine. On y remarque deux pierres plates de grandes dimensions, qui rappellent des souvenirs historiques. D'après la tradition, l'une formait la table sur laquelle se payaient les impôts ; l'autre servit de tribune à l'orateur hardi qui s'avisa de proclamer un jour que la paroisse n'en paierait plus au roi. Cet appel à la révolte fut entendu et donna lieu à plusieurs soulèvements qui devinrent très funestes aux habitants d'Anglards.

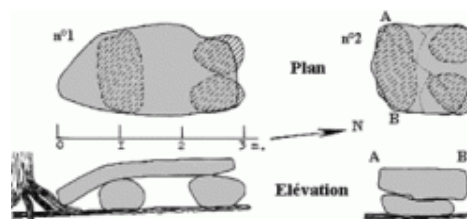
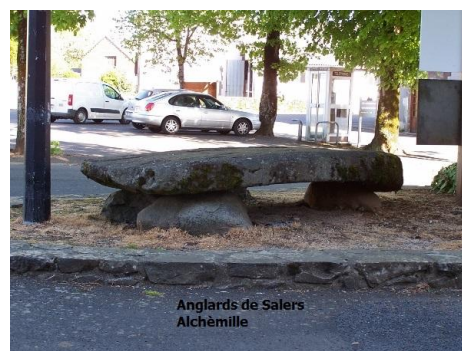


En 1636, des troubles ayant éclaté à ce sujet dans la prévôté de Mauriac, le seigneur de Beaumevieille, prévôt général, se rendit à Anglards, mais il fut attaqué près du village de Chassières par les habitants et quelques archers reçurent de graves blessures. La troupe reflua sur Salers par des chemins détournés. Cet état de choses dura plusieurs années.

En 1649, le seigneur de Beaumevieille engagea la dame de Noailles à faire poser les armes aux habitants d'Anglards.

Mais le prévôt ayant tenté d'appuyer cet avis par la force et s'étant avancé jusqu'à Méallet, subit un rude échec. Les paysans d'Anglards, réunis à ceux d'Ally, de Chaussenac, d'Escorailles, lui livrèrent combat, le battirent, lui tuèrent plusieurs archers du côté de Vendes et le poursuivirent à outrance. Le grand prévôt fut obligé de se réfugier chez le seigneur de La Garde au château de Sourniac. Il vint à la Ferrière et de là, se retira au château de Pénieres, chez M. de Noailles, d'où il regagna bientôt la Basse-Auvergne.

En 1657, l'insurrection se renouvela. Dans cette dernière circonstance, elle prit de telles proportions, que les troupes royales furent employées pour la réduire. Gaspard de Montclar, seigneur de Montbrun, essaya d'apaiser les paysans ; ses tentatives furent d'abord mal accueillies et il essuya même trois coups de feu. Mais, il ne se découragea pas et parvint à les calmer. Alors il implora la grâce auprès du roi et Louis XIV lui écrivit à ce sujet, le 16 août 1657, une lettre des plus honorables. Les chefs les plus mutins furent punis.



Avant de quitter ce lieu, rappelons la grande bataille qui se déroula près d'Anglards. Cet épisode historique, aujourd'hui est très contesté car il opposa l'armée d'Attila avec l'armée romaine de Aetius, secondé par Mérovée, roi des Francs. On peut situer l'action vers le milieu du V^e siècle.

Attila, se trouvant à la tête d'une armée considérable de Huns, passa le Rhin, vers l'année 451, avec l'intention de se rendre en Italie. Il saccagea d'abord, les villes de Mayence, Trèves, Strasbourg, marcha sur Metz qui fut prise, puis sur Reims qu'il brûla. Troyes fut épargné et Paris ne dut son salut qu'à sainte Geneviève. Puis le roi des Huns fit le siège d'Orléans. À l'approche des romains, il leva le siège, forcé de continuer sa marche vers l'Italie. Il traversa la Sologne et le Berry mais il se vit obliger de livrer bataille près de Mauriac. Elle fut terrible, cent vingt mille hommes y périrent, Aetius fut vainqueur.

Les gens du pays, montraient dès le XVIII^e siècle, un endroit appelé Antilacus catalocensis (les champs catalauniques). On voyait autrefois une croix de pierre, de forme antique, implantée dans un bloc grossier, elle portait le nom de Croix Bataillou ou Rouniade. Savaron, rapporte que son voyage en Haute-Auvergne l'avait convaincu qu'Attila fut battu dans les plaines d'Anglards qui est désigné dans des titres très anciens par le nom de Cataloco.



Dans les environs :

Le village de Montclar, avec les vestiges de l'ancien château qui a donné son nom à l'une des familles les plus distinguées de la Haute-Auvergne. Il domine le vallon de Mars et présente des points de vue remarquables sur ce vallon. Une tradition rapporte qu'à l'époque du christianisme se trouvait le temple de Mercure érigé à Mauriac, il fut démoli pour laisser la place à la première église chrétienne du pays. La statue du dieu était en vermeil, enrichie de pierreries ; les idolâtres la portèrent dans un château voisin de Montclar. Une note de la bibliothèque royale, établit que Durand de Montclar transigea en 942 avec Guillaume de Fontanges. En 1105, le château était placé sous la protection de Notre-Dame. En 1109, Astorg de Montclar figure parmi les seigneurs qui arrêtaient le doyen de Mauriac à cause de ses cruautés envers le chapelain. Ensuite on trouve, Guillaume de Montclar en 1140 ; Rigal en 1171 ; Hugues en 1203 ; Eymery décédé en 1264 ; Bernard marié à Aygline de Bort de Pierrefite. Il eut deux fils, Rigal seigneur de Chambres et Maurinot qui forma la branche cadette.

La terre de Montclar resta en partie sous le titre de marquisat dans la maison de Noailles et passa en partie sous le titre de baronnie dans les familles de Vigier, La Ronade et d'Anglards.

LE CHÂTEAU DE LONGEVERGNE



Le château de Longevergne, à Anglards de Salers, possède une longue histoire. C'est en 1228, qu'apparaît pour la première fois dans les écrits, le nom de Longevergne en la personne d'un sieur Aubert. Un successeur, autre Aubert, époux de Huguette de Lajarrige, est mentionné en 1275 lors d'un hommage à l'évêque de Clermont, alors installé à Saint-Martin Valmeroux.

Il semble bien que Longevergne soit devenu au fil de ce XIII^e siècle, annexe de la commanderie templière d'Ydes, puisque son nom figure dans les chroniques de l'Ordre, tout comme celui de l'Hôpital. La demeure a pu servir d'hôtellerie pour les pèlerins se dirigeant vers le Pas de Peyrol, ce qui expliquerait la présence d'une sculpture représentant un moine souriant sur l'une des tours.

L'histoire se dessine plus clairement au début du XV^e siècle, quand Marguerite de Longevergne apporte le château en dot à Hugues de Bort, capitaine de la proche citadelle de Claviers. Leur fils, Georges, hérite du fief et se marie avec Claudine de Belvezer. Le couple a deux enfants, dont une fille Lucque, qui fait entrer un autre nom célèbre à Longevergne, en épousant Bertrand d'Anglards, damoiseau. Ils sont très probablement, à l'origine de l'aspect actuel de leur demeure.

C'est à nouveau à une femme qu'échoit le legs, leur fille Jeanne. La succession des nobles noms se poursuit, quand elle unit son destin à Guynot de Montclar qui vont demeurer propriétaires de Longevergne pendant près de trois siècles. À la fin du XVII^e siècle, pourtant les héritiers choisissent de s'installer à La Trémolière, probablement pour des raisons de confort. L'abbé Lavergne va acheter cette propriété en 1824. Il entreprend de lourdes restaurations et redonne son cachet à une bâtisse réduite à la désolation. L'abbé passera 16 ans à Longevergne avant d'y rendre son dernier souffle.



IMPÔT SUR LES CHIENS À BRAGEAC (1856)

Le gouvernement de Napoléon III fait voter le 2 mai 1855, une loi qui établit une taxe municipale sur les chiens. Il s'agit d'une taxe perçue par les communes, le tarif allant d'1 franc à 10 francs par chien selon les communes et selon qu'il s'agit d'un chien d'agrément ou de chasse (1^{ère} catégorie), ou d'un chien servant à guider les aveugles ou à garder les troupeaux et les habitations (2^{ème} catégorie). Les propriétaires de chiens doivent faire une déclaration en mairie. Seuls les chiens nourris par leur mère sont exonérés.

L'intérêt est financier bien entendu, mais la raison avancée est officiellement de lutter contre les chiens errants et le fléau de la rage : après avoir payé, une taxe pour son animal, autant bien s'en occuper. Pour les chiens de compagnie, elle reste une taxe somptuaire perçue par l'État comme la contribution sur les chevaux, voitures, mules et mulets (chevaux de selle et attelages des voitures hippomobiles), la taxe sur les billards ou encore sur les vélocipèdes ; ces dernières instaurées après la taxe sur les chiens.



Ce document issu des archives communales de Brageac, présente le premier rôle de la taxe sur les chiens, pour l'année 1856. Sur la première page, apparaît le tarif : 5 francs pour les chiens de 1^{ère} catégorie et un franc pour ceux de la 2^{ème} catégorie. Onze foyers ont déclaré onze chiens en 1856, dans cette commune qui comptait alors 430 habitants, ce qui semble peu pour une commune rurale. Y aurait-il eu quelques résistances ? Le montant de la taxe annuelle est de 11 francs, puisque les chiens déclarés sont uniquement des gardiens de troupeaux et d'habitation et non des chiens de chasse. Face à ces chiffres, il serait intéressant de savoir si le maire contrôlait ses administrés et comment ?

Le rendement de cette taxe sur les chiens étant de plus en plus faible et sa perception de plus en plus difficile, elle a été abrogée par la loi 71-411 du 7 juin 1971, ce qui n'est pas très éloigné de nous et peut-être ignoré de nous et peut-être ignoré de beaucoup. Le rétablissement de cette taxe a été remis plusieurs fois sur la table ces dernières années, mais ce n'est pas (encore) d'actualité à ce jour. (La Voix du Cantal-Jeudi 15 décembre 2016).

Notes : Cette taxe n'est pas d'invention française, l'Angleterre dès 1796 y avait eu recours pour accroître ses ressources financières. En Allemagne, en 1842, le Conseil d'arrondissement de Tours avait, sans succès, essayé d'établir une telle taxe afin de remplacer graduellement l'impôt sur le sel par une imposition sur les objets de luxe en général et sur les chiens en particulier.

ACCIDENT D'AVION AU PUY VIOLENT

En 1944, un avion allemand Junker 88 s'est écrasé au puy Violent (Yveline David)



Le Junker 88 est né en Allemagne en 1935. Bombardier rapide de taille moyenne, il s'est distingué comme étant l'appareil le plus polyvalent dont disposait la Luftwaffe. Mis en service en 1939, il fut largement utilisé pour ses qualités de bombardier en piqué, mais aussi à l'horizontale, contre les sous-marins. D'une longueur de 15,50 m, il présentait une envergure de plus de 20 m et pouvait atteindre une vitesse de 550 km/h. Son rayon d'action frôlait les 2500 kilomètres.



L'événement peu, ou pas, connu de l'histoire du Cantal était pourtant insolite, mais il fallait mieux le taire. On peut penser que la période où il a eu lieu est une explication.

Revenons sur l'épopée de l'aviation au début du XX^e siècle. Le 25 juillet 1909, Louis Blériot traverse la Manche et le monde s'émerveille. Des fêtes s'organisent et les aventuriers du ciel sont conviés pour présenter cette nouvelle technologie, avec plus ou moins de bonheur, d'ailleurs.

Pour autant, le ciel du Cantal est bien loin d'être encombré, la topologie alliée à une visibilité hasardeuse effrayant les pilotes. Il est donc, plutôt rare d'entendre le vrombissement d'un appareil survolant massifs et vallées.

Quand, la guerre éclate, les choses ne changent que peu. Le Cantal est éloigné des fronts et l'industrie y est quasiment absente. Pas de quoi attirer d'éventuels bombardiers. 1944, va pourtant se distinguer avec deux événements. Le 11 février, en effet, un bimoteur allemand est contraint d'atterrir près de Jussac. Il y reste plusieurs jours avant d'être récupéré par l'occupant.

La même année, un Junker 88 (JU88) survole au petit matin le secteur de Saint-Paul de salers, noyé dans le brouillard. Plusieurs témoins feront état d'un passage à basse altitude, des bergers ayant même l'impression que l'appareil a frôlé le toit de leur buron. Quelques minutes plus tard, le JU 88 heurte les flancs du puy Violent. Le choc coupe l'avion en deux. Le fuselage et les ailes sont écrasés tandis que la queue se plante dans le sol et reste dressée vers le ciel.

Au lever du jour, les curieux affluent sur le site du crash, mais, à leur arrivée, aucune trace de l'équipage n'est trouvée. L'énigme ne sera jamais résolue. C'est un peu la curée, on récupère, armes et munitions, carburant, tôles, cuir, fils électriques et... du chocolat, plein de chocolat ! Étonnant chargement pour un bombardier. Ce qui ne peut être transporté reste sur place, peu à peu recouvert par la végétation. Les plus gros vestiges sont démontés vers 1946 et partent à la ferraille.

L'aventure pourrait s'achever là, mais avec son lot d'incertitudes. Elle ressurgit en 2001, grâce à l'obstination d'Alexandre Charlanne, passionné. Il cherche l'épave depuis 10 ans, quand le hasard lui fait découvrir des restes du JU attestant du crash. Une enquête menée avec le journaliste Jean-Baptiste Ledys apporte quelques précisions sur l'origine de l'appareil.



De ses investigations, Alexandre Charlanne a ramené différentes pièces du JU 88, crashé au puy Violent.

88,

Pourtant, le mystère demeure. D'où venait l'avion ? Où allait-il ? Pourquoi est-il tombé ? Qu'est devenu son équipage ? L'immatriculation du JU 88 a conduit le journaliste à une possible réponse : un appareil de ce type signalé perdu le 27 juillet 1944, au retour d'une mission sur la Manche.

Notes : un avion transportant une quantité importante de chocolat, pouvait venir de Suisse. Le pilote pensait revenir sur l'Allemagne, à basse altitude. Son erreur de pilotage, l'a fait rencontrer le puy Violent. L'équipage a sûrement été récupéré par le maquis de Néronne.

LA DERNIÈRE EXÉCUTION PUBLIQUE DANS LE CANTAL

Il avait tué le voisin, polonais à coup de hache (le Moniteur)

Il fut le dernier condamné à mort exécuté en public dans le Cantal : Léon Barbat a eu la tête tranchée le 12 février 1935, place Spy-des-Ternes, à Saint-Flour.

Une histoire entre gens frustrés, analphabètes, vivement chichement. Léon Barbat, 27 ans, est agriculteur à Saint-Vincent de Salers, une commune de 380 âmes, (aujourd'hui, beaucoup moins), non loin d'Anglards de Salers. Il vit dans un buron, au lieu-dit « Pierredon ». Persuadé que son voisin, un vacher polonais, Andrezj Karlowiez, travaillant dans la grange du Clos de Simon, cache un joli bas de laine, il le tue de quatre coups de hache, une nuit d'avril 1934.



En tout et pour tout, Léon Pierre dégottera 200 francs (équivalent de 130 euros) et une montre. Jugé le 21 novembre 1934, l'agriculteur sera condamné à mort. Son frère Louis, reconnu comme son complice est condamné à vingt ans de travaux forcés.

Au matin de son exécution, Léon Barbat apparaît « calme, après un temps de stupéfaction, un rictus sur les lèvres ». Il accepte d'entendre la messe ; au greffe, il refuse l'alcool et accepte la cigarette. À l'entrée de la prison, place Spy-des-Ternes, il embrasse le crucifix.

La sœur cadette des Barbat avait été à l'Assomption de 1928, victime d'un salarié agricole, violeur et assassin, reconnu irresponsable par la justice. L'employeur de la victime des frères Barbat est, à son tour sauvagement assassiné dans sa maison de Sauvat par deux de ses propres domestiques en janvier 1936. Les protagonistes seront envoyés à Cayenne. En ce temps-là, la vie était rude dans la vallée du mars.

LES JUSTES DU CANTAL

Nom - Prénom	N° dossier	Année	Localité
BARNET-CAMBOU Marthe	9923	2003	Murat
BONHOURE Roger	9784	2002	Vic-sur-Cère
CANAL Eugène & Florine VARENNES-CANAL Denise	10847	2006	Aurillac
CHARDON Félix (Alfred)	10 874	2006	Vézac
DESSAIGNE Jeanne (Sœur Marie-Angèle)	9625	2002	Allanche
DOUSSELIN J. Michel & Paul	9126	2000	Massiac
ENJALBERT Abel	8183	1998	Aurillac
FERRIÈRES Alice	83	1964	Murat
LAVIALLE Jeanne	8473	1999	Aurillac
LAYBROS Antoine & Henriette	7941	1997	Aurillac
NICOLAS Antoinette	9126	2000	Massiac
ROLLAND Philomène (Sœur Marie-Etienne)	9625	2002	Allanche
SAGNIER Marie	2714	1983	Murat
SALIÈGE Jules	197	1969	Toulouse
TÊTE Philippe & Yvonne	7841	1997	Aurillac
VIDAL Marie-Alice (Sœur)	5579	1993	Pierrefort
VINCENT-JACQUET Suzanne	3338	1986	Vic-sur-Cère

Durant les années noires de la défaite et de l'État Français de Vichy. Ils ont choisi la générosité et leur devoir d'homme et de chrétien, au mépris des risques encourus, plaçant l'humanité au-dessus de tout.

Jules Saliège – Juste parmi les Justes

D'origine paysanne, **Jules Géraud Saliège** est né le 24 février 1870 à Cruzit-haut, près de Mauriac dans le Cantal.



Il fait ses études au Petit Séminaire de Pleaux, puis au Grand Séminaire d'Issy les Moulineaux. Il est ordonné prêtre en septembre 1895 et devient à son tour, professeur au Petit Séminaire de Pleaux.

En 1905, il est nommé supérieur du Grand Séminaire de Saint-Flour.

Mobilisé en août 1914, il participe à la Grande Guerre comme infirmier puis comme aumônier militaire. Affecté à la 163^{ème} division d'infanterie, il se dépense sans compter, visitant quotidiennement les tranchées malgré les violents bombardements pour y donner ses soins et ses consolations aux blessés.

Démobilisé en octobre 1917, après avoir été intoxiqué par les gaz, il reprend ses fonctions à Saint-Flour avant d'être nommé évêque de Gap en 1925, puis archevêque de Toulouse en 1928. Ouvert sur son temps et pragmatique, doté d'une forte personnalité et d'un caractère volontiers autoritaire, il est l'ennemi de tous les totalitarismes, communisme, fascisme et ensuite nazisme.

Victime d'un accident vasculaire cérébral en 1932, Jules Saliège est atteint par une paralysie progressive qui ira jusqu'à l'empêcher de parler.

En avril 1933, il dénonce publiquement l'anti-sémitisme hitlérien lors d'une réunion au théâtre du Capitole à Toulouse. Dans les années trente, le diocèse de Toulouse, mettra sur pieds des structures d'accueil des familles de républicains espagnols réfugiés.

Après la débâcle de juin, il poursuit ses activités ecclésiastiques mais, dès le mois de mars 1941, prend ses distances avec le gouvernement de Vichy, n'admettant ni ses principes totalitaires, ni sa législation antisémite.



Patronnant des œuvres caritatives, il s'insurge contre le sort réservé aux Juifs, dont le départ vers les camps de d'extermination allemands commence le 3 août 1942, sous la direction de la police de Vichy.

Ainsi, il ordonne la lecture publique le 23 août 1942 dans son diocèse d'une lettre pastorale restée célèbre dans laquelle il affirme :

« Les juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes..Tout n'est pas permis contre eux..Ils font partie du genre humain. Ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut oublier. »

Après de nouvelles attaques portées contre le totalitarisme du National-socialisme, l'Archevêque de Toulouse manque d'être déporté à son tour. Le 9 juin 1944, alors qu'une vague d'arrestation frappe le diocèse de Toulouse, deux hommes de la Gestapo se rendent à son domicile afin de l'arrêter ; ils n'y renoncent finalement qu'après avoir constaté l'âge et l'état de santé précaire du prélat.

Après la libération, considéré comme le premier résistant de la ville, il est acclamé par 20 000 personnes sur la place du Capitole.

Le 18 février 1946, il est décoré de la Croix de la Libération par Pierre Bertaux, commissaire de la République et en mai de la même année, il reçoit ses insignes de Cardinal.

Le Cardinal Jules Saliège est décédé à Toulouse, le 5 novembre 1956. Il a été inhumé dans la cathédrale Saint-Etienne à Toulouse.



Au village de Crouzet-le-Haut (Cantal), Mémorial Cardinal SALIÈGE,
inauguré le 4 juillet 2008 par M. Alain MARLEIX,
Secrétaire d'État à l'Intérieur et aux Collectivités Territoriales,
et M^{gr} GRUA, évêque de SAINT-FLOUR, en présence de nombreuses personnalités.

CHAUSSENAC (Yveline David)

Contrairement à d'autres Cantaliens partis faire fortune à Paris ou en Espagne, les Chausсенacois ont choisi la Hollande comme patrie d'adoption.

Chargeant sur leurs dos, les plaques de métal de ce cuivre sonore et rouge du Cantal, s'en allaient marteler des chaudrons en Hollande. Ainsi s'exprimait Arsène Vermenouze (1850-1910).

Il est vrai que l'immigration semble être un penchant assez naturel chez les Auvergnats. Les raisons invoquées par les chroniqueurs se rejoignent pour expliquer un phénomène qui naît dès le XVIII^e siècle : conjoncture difficile liée à la Révolution, puis à l'Empire, refus de se prêter à la conscription ou tout simplement, pauvreté dont il faut impérativement s'arracher pour nourrir la famille.

Alors que certains choisissent l'Espagne ou Paris, la population résidant dans le triangle, Mauriac, Laroquebrou, Saint-Bonnet de Salers opte pour les Pays-Bas et ils vont être nombreux à s'y rendre. Ainsi, entre 1796 et 1806, cent quatre-vingt deux passeports sont délivrés, dont trente-sept pour des Chausсенacois, essentiellement à destination de la Hollande. Le voyage se fait en groupe, sur quelques mille Kilomètres que les migrants parcourent à pied, portant un chargement d'une trentaine de kilos.

Au départ l'émigration est temporaire. Les hommes dans la force de l'âge, mariés, pères de famille, partent « en campagne » et de décembre à août, certains villages sont en majeure partie peuplés de femmes, d'enfants, de vieillards et d'infirmes. Par la suite les jeunes suivront leurs aînés, comme commis et leur émigration deviendra définitive.

Trois professions se détachent : chaudronnier, marchand de parapluie, marchand de toile. La plupart des Chausсенacois entrent dans la première catégorie. Appelés « petassaires », (raccommodeurs) en patois, ils sont ferblantiers, étameurs, rémouleurs ou aiguiseurs.



Commerce de parapluies, Jean –Odon Yrondy a suivi le chemin tracé par son aïeul, arrivé en Hollande

CHAUSSENAC ET SON ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE



La présence humaine à Chausсенac est connue depuis longtemps. Lors de fouilles, un poignard datant de l'âge de Bronze fut trouvé. Par ailleurs, on trouve mention d'une église primitive dans la charte dite de Clovis. À cette époque, une demeure seigneuriale est également évoquée comme étant l'une des résidences principale du comte Basolus.

Plusieurs siècles plus tard, Guy et Raoul de Scorailles fondent l'abbaye de Brageac. C'est au cours du XII^e siècle, que des travaux sont réalisés et que l'église primitive est remplacée par un sanctuaire de style roman limousin. Ce lieu de culte conserve cet aspect jusqu'à la Révolution.

Au fil du temps, les restaurations vont modifier le style architectural. La Plus grande transformation est effectuée par Mgr Pagis, Pleaudien devenu évêque de Verdun. Dans les années 1880, l'antique clocher à peigne est démolit et remplacé par un clocher composé d'une tour carrée, flanquée de deux tourelles. Sa taille sera de 35 mètres, très haute par rapport au reste de l'édifice.

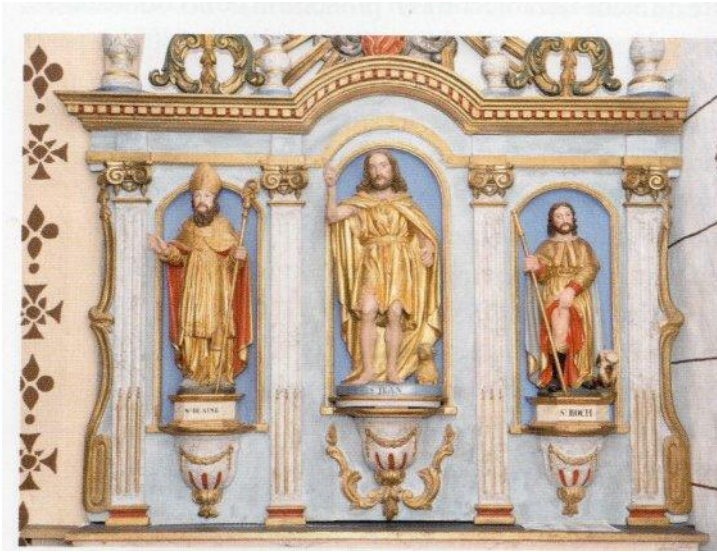


En 2014, le retable du XVIII^e siècle a fait l'objet d'une restauration assurée par Catherine Burgues.

En son centre, une huile de 1724, inscrite à l'inventaire des objets d'arts du Cantal et représentant Saint-Jacques, le pèlerin.

Parmi les trésors de l'église, une fontaine en cuivre, repoussé doré, achetée par l'abbé Chavinier (1837) a mystérieusement disparu de la sacristie.

CHAUSSENAC (suite)

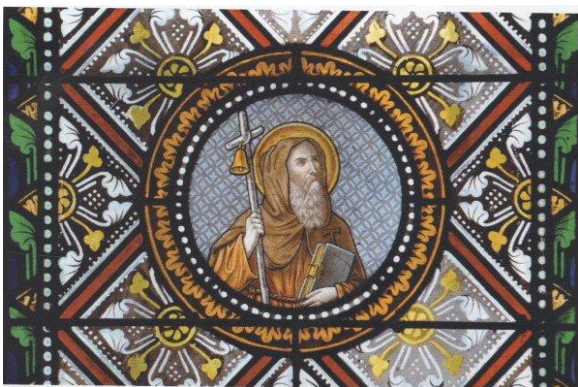


Le retable du XVIII^e siècle, restauré et remis à sa place d'origine.

Officiers municipaux (1793)

Jean Laden de Contres, mon bisaïeul Pierre Périer, d'Ostenac Badal Jean, de Cussac (maison Rongier) Vigié et Langlade, du bourg; Mialaret, du même lieu.

Un peu plus raffiné que celui de Barriac, le Saint-Antoine de Chaussenac se présente en éducateur de la foi. On le retrouve sur un vitrail : livre fermé mais yeux grands ouverts et regard assuré, le visage est ferme, la barbe soignée. Serré contre son maître, le cochon a l'air passablement effaré. Le retable voisin est orné de trois compagnons habituels de Saint-Antoine : Saint-Blaise, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch. L'église Saint-Etienne de Chaussenac était à la présentation de l'abbesse de Brageac. La cure versa 72 sols au don gratuit de 1535. (Bernard Vinatier)



Deux énormes pierres, connues sous le nom de pierres du géant, existaient encore, il n'y a pas longtemps c'étaient deux menhirs. Il me souvient que, dans ma prime enfance, je passais juste à côté des fameuses pierres, et non sans grande frayeur. (Abbé Basset)

Nous soupçonnons, non sans motif, que quelqu'un, imitant l'homme à la poule aux œufs d'or, aura voulu s'approprier le trésor que la pierre cachait sous sa base, et pour ne rien découvrir, aura mis ainsi en morceaux un monument qu'il aurait fallu conserver.

JEAN PIERRE PAGIS – ÉVÊQUE DE VERDUN

Le Pleaudien devenu évêque de Clermont :

Jean-Pierre Pagis naît le 16 juillet 1835. Fils d'un laboureur, il est très tôt attiré par la religion. Il est ordonné prêtre à l'âge de 23 ans, en 1858. Il entre au petit Séminaire, comme professeur de philosophie, il y restera quatorze ans.

Il devient curé de Chaussenac en 1873 et impose son autorité. Il devient évêque de Tarentaise en 1882, puis termine son parcours comme évêque de Verdun, ministère qu'il exerce de 1889 à 1901.

En marge de son rôle religieux, il se passionne pour l'histoire de Jeanne d'Arc. Il fera campagne pour rappeler l'épopée de la Pucelle d'Orléans dans toute la France.

La courageuse guerrière figurera sur la plupart de ses portraits et sera de toutes les processions à laquelle participe l'évêque.

Jean-Pierre Pagis revient s'installer à Chaussenac en 1901.

Sa retraite sera bouleversée par la fermeture du petit Séminaire de Pleaux. Un choc qui le brise et rend son dernier souffle le 18 novembre 1908. C'est tout naturellement dans son village natal de Pleaux qu'il est inhumé.

Quand on pénètre dans l'église Saint-Sauveur de Pleaux, une stèle, une stèle portant un buste attire le regard.



Réalisée en marbre de Carrare, l'effigie de Jean-Pierre Pagis, évêque de Verdun est impressionnante de ressemblance. Un hommage rendu à un enfant du pays, devenu célèbre en son temps et que les habitants, tout comme ceux de Chaussenac où il fut curé pendant cinq ans, n'ont pas oublié.

Le petit Séminaire de Pleaux est fondé en 1806, par Pierre Mailhes. Deribier disait : Plus des trois-quarts de ce que l'arrondissement de Mauriac a compté de gens instruits ou distingués, tant prêtres que laïcs, ont fait leur éducation secondaire à Pleaux. Le petit Séminaire sera évacué par la gendarmerie et fermé en décembre 1906. Les élèves feront leur entrée à Saint-Eugène à Aurillac.

La commanderie de Saint-Antoine de Rosson

D'argent, à la croix de sable, chargée d'un porc de même

La commanderie de Saint-Antoine de Rosson (Roussou ou Enroussous ou Enrouchou), à une lieue environ de la petite ville de Pleaux, était l'un des membres les plus anciens de l'ordre de Saint-Lazare ou Saint-Ladre de Jérusalem.

Sa suzeraineté s'étendait sur plus sur huit villages des deux paroisses (Pleaux et Saint-Christophe) : Le Verdier, Vabres, Limonès, Beaujaret, Prades, Lavergne, Lineth et Méganassère. Seigneurie assez importante avec droit de justice.

Cette commanderie de Rosson de l'Ordre militaire et Saint Lazare de Jérusalem a été fondée par Sanguine de Rosson, épouse de Hugues de Carbonnières dans la première moitié du XIII^e siècle (1282).



Les principales possessions de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem au Moyen-âge

<i>Boigny</i>	<i>Saint Antoine de Gratemont</i>	<i>Hérisson</i>
<i>Cidelot</i>	<i>Fuletot</i>	<i>Paneville</i>
<i>La Lande d'Airou</i>	<i>Montlioust</i>	<i>Ecouves</i>
<i>Fontenay</i>	<i>Mairevent</i>	<i>Rosson</i>
<i>Curzon</i>	<i>Conflans</i>	<i>Mardié</i>
<i>Montrevault</i>	<i>Pastorat</i>	<i>Dillaraye</i>
<i>Aigrefeuille</i>	<i>Bethisy</i>	<i>Beauvais</i>
<i>Gournay</i>	<i>Moingt</i>	<i>Montfort</i>
<i>Soissons</i>	<i>Chapelle St-Lazare</i>	<i>Capelle Aigre-feuille</i>
<i>Maison Dieu</i>		
<i>Burton</i>	<i>Brentigby</i>	<i>Kirkby Bellars</i>
<i>Picwell</i>	<i>Caarlton</i>	<i>Choseley</i>
	En Angleterre	

<i>Byringham</i>	<i>Harehop</i>	<i>Ditchburn</i>
<i>Wependen</i>	<i>Lokhowe</i>	<i>Londres</i>
<i>Lincoln</i>	<i>Pontrefact</i>	<i>Spondon</i>
<i>Caddesden</i>	<i>Tilton</i>	<i>Louseby</i>
<i>Galby</i>	<i>Abbaye de St-Marie de grâce</i>	<i>Birston</i>
<i>Braceborough</i>	<i>Castleford</i>	<i>Duddinghurst</i>
<i>Hale</i>	<i>Haselbech</i>	<i>Heckinton</i>
<i>Spondon</i>	<i>Chereckingham</i>	<i>Treckingham</i>



Historique

Après l'invasion anglo-gasconne en Haute-Auvergne, Jean le Cornu, dix-neuvième Grand-Maître, l'Ordre se ressaisit et la commanderie de Rosson sort de ses ruines.

Le 5 septembre 1452, Frère Jean de Tixier, précepteur de Rosson et de Pasturat, conclut un marché avec un sieur Martial Richard, maçon, pour la reconstruction de la chapelle incendiée par les routiers, avec deux fenêtres au cœur et une dans la nef au midi.

Le 11 octobre 1462, il baille à rente une partie de la commanderie. Guy de Ribier succéda à Jean de Tixier. Enfin, après bien des tiraillements et des pourparlers, l'Ordre de Saint-Lazare rentra en possession

de la commanderie le 22 septembre 1643, en la personne de Dom Balthazard de Lemps, chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de St-Lazare.

La commanderie était dans un état de délabrement déplorable. Pillée et ruinée au temps des guerres religieuses, elle avait été victime des incursions violentes auxquelles se livraient chaque jour les protestants et les catholiques. Le 30 mars, les Huguenots s'étaient emparés de Pleaux, dont ils furent chassés quelques mois plus tard. L'année suivante François de Lignerac battit l'armée calviniste au Puy-Quinsac sur les frontières du Limousin. Et il fit prisonnier le vicomte de Lavedan.



Liste des commandeurs de Rosson

- 1652, Louis de Bernières, seigneur de Ville et de Beauvillars, originaire du Dauphiné.
- 10 juin 1666, frère Louis de Loras, seigneur de Chamanieu, nommé par suite du décès de M. Bernières. Le chevalier de Loras était depuis le 17 février 1650, commandeur de Saint-Lazare de Pasturat et grand-prieur du Dauphiné.
- 28 février 1671, Frère Jean de Rochebonne, seigneur de la Borange, originaire du Velay, il prit possession de Rosson le 3 avril et de Pasturat le 22 mai.
- 28 décembre 1706, le chevalier de Vitry, fut pourvu des deux commanderies. Il était affilié à l'Ordre depuis le 20 décembre 1700.
- 19 août 1726, Charles-Pierre Auger des Herses et de la Chaboissière pour Rosson et Jean-Joseph de Guérin pour Pasturat. Ils prirent possession les 5 et 18 décembre, en l'église de Saint-Jacques de l'Hôpital de Paris.
- 16 juin 1732, le chevalier Claude de Montalembert, seigneur de Montmarez et de Murs, colonel réformé d'infanterie, nommé par brevet du duc d'Orléans, bingt cinquième Grand-Maître pour Rosson, dont il prit possession le 5 juillet suivant.

Après, la commanderie demeura vacante et les Carmes continuèrent à l'administrer en dehors de l'Ordre. Leur intervention s'est du reste bornée aux réparations indispensables à la maison et à la chapelle. Ils laissèrent la place aux quinze tenanciers successeurs, dénommés dans la reconnaissance à Guy de Ribier, du 5 mai 1484, diviser en quinze lots, le 24 octobre 1676, les tènements de la commanderie.

Nous retrouvons ensuite la commanderie de Rosson, affermée le 8 février 1736 à Jean Rivière de Vabres et le 24 mars 1750, à Christophe Boyer. Le frère Joseph de Saint-Jean était alors prieur.

Le 26 mai 1761, le conseil de l'Ordre les avisa que son intention était de reprendre possession et de réclamer les arrérages. Il lança contre les Carmes, une assignation le 17 août 1762, à la requête du duc de Berry, vingt cinquième Grand-Maître.

Le procès verbal dressé par M^e Delzon, notaire à Pleaux, le 6 avril 1765, à l'occasion de l'incendie de la grange, constate que les Carmes sont toujours en possession de la commanderie.

Il est certain que la communauté se maintint à Rosson jusqu'à la Révolution. D'après les Archives Nationales, le personnel de la communauté était réduit en 1790 à quatre pères : Pierre Rocquefeuil (60ans) ; Angélique Textoris (55 ans) ; Louis Guérin (45ans) ; Pierre Bonny, frère (63ans). Trois d'entre eux, prêtèrent le serment constitutionnel : Jaleix, Gineste et Guérin.

Plus tard, les Carmes chassés et proscrits virent leurs propriétés vendues comme biens nationaux, le 5 août 1792. Le couvent et l'enclos (le Petit Séminaire) restèrent à la municipalité, puis céda le tout en 1816 à M. Mailhe, curé de Pleaux. Quand au domaine de Rosson, il fut vendu le 26 germinal an II (15 août 1794), comme bien national, adjudgé en quatre lots :

- L'enclos, la maison et la chapelle au citoyen Michel Breuil pour 9000 frs.
- Le second au citoyen Diernat pour 1510 frs.
- Le troisième au citoyen Manilève pour 5030 frs.
- Le quatrième au même pour 6200 frs.

Michel Breuil, fit démolir la chapelle dont les matériaux servirent à la construction d'une maison sise à Gineste, commune d'Arnac. Seul le tympan de la porte gothique échappa au vandalisme de cet acquéreur, on le voit encore enchâssé dans une maison de ferme du Verdier, dont le propriétaire conserve encore, quelques chandeliers, un fronton en bois sculpté en forme de demi-ellipse, représentant Sainte-Anne et la Sainte-Vierge. Michel Breuil fit une chute qui le tua.

Louis de RIBIER



La famille **de Ribier** est une **famille de la noblesse française subsistante**, originaire de l'**Auvergne**.

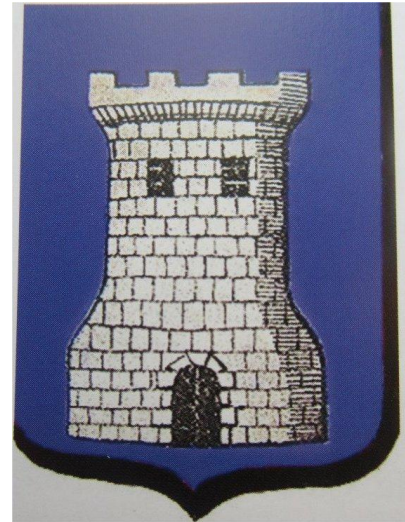
Elle compte notamment parmi ses membres un archiviste-paléographe, des auteurs, un agrégé des lettres.

LA TOUR DE LEYBROS (suite)

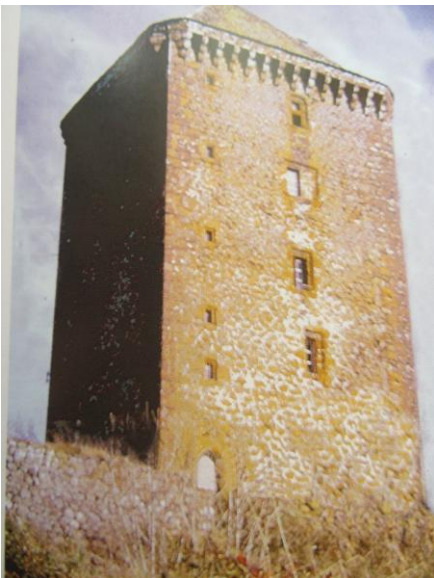
Leybros, commune de Saint-Bonnet de Salers, la tour était accolée à un corps de garde. Une famille de ce nom possédait Leybros, issue de la maison de Drugeac.

Certains textes parlent de Bernard de Leybros en 1255, Guillaume de Leybros en 1317. L'édifice appartenait à la maison de Tournemire en 1450.

Ancien fief avec château, qui appartenait en 1443, à Noble Jean de Griffeuille, coseigneur de Vazeilles, qui l'habitait. Julien en jouissait en 1460 puis Jean de Lourdes en 1513 ; Pierre de Veyre, fils de Pierre en 1518. Annet de Leybros et Gabriel, son fils habitait le château en 1570 ; Pierre de Vigier, receveur des tailles à l'élection d'Aurillac, était seigneur du château en 1634 et en 1661. Il avait épousé Philippie de Prallat. François Fargues, avocat d'Aurillac, avait Leybros en 1678. À son décès, Marguerite d'Ampare, sa veuve, épousa Noble de Fortet, président au baillage d'Aurillac en 1692 et lui amena la châtellenie de Leybros. Henri Fargues, avocat, fut seigneur de Leybros en 1697, époque de son décès. Il avait épousé Françoise de Corn d'Ampare qui resta veuve. Son fils, Etienne de Fargues jouissait de Leybros en 1707. Il était président à l'élection d'Aurillac. En 1771, Joseph Philippe de Fortet, était seigneur de Leybros et de Cavanhac. Cette propriété appartient encore à un membre de cette famille, M de Fortet, juge au tribunal de première instance d'Aurillac.



Au début du XVII^e siècle, Leybros était à Louise de Tournemire qui, en 1633, le transmet au fils de son second mari : Claude de Ferrières-Sauveboeuf.



Leybros était le chef-lieu de la seigneurie de Saint-Bonnet.

En 1573, le château comprenait deux tours encadrant un corps de logis. Aujourd'hui, seule l'une d'elles subsiste, pratiquement intacte dominant le vallon de Saint-Martin.

Aymeric de Tournemire, seigneur de Ruzols, marié avec Marguerite de Mazerolles, dame de Leybros.

En 1595, Leybros passe par héritage à Anet de Tournemire, fils de Pétronille de Nozières et d'une branche cadette, et ensuite à sa fille unique Louise de Tournemire, dont hérite son fils Claude de Ferrières comte de Sauveboeuf.

Ils portent comme armes une tour d'argent sur champ d'azur.

Les plus anciens seigneurs de Leybros étaient issus de la maison de DRUGEAC.

En 1330, Eymery de TOURNEMIRE obtint Leybros par son mariage avec Marguerite de DRUGEAC.

En 1540, Jean de TOURNEMIRE, Sieur de Leybros, de Roussy, de St Bonnet et de Tournemire en partie, épousa Gabrielle de NOZIERES.

En 1573 le château de Leybros était composé d'un corps de logis flanqué d'une tour carrée et une grosse tour. La 1^{ère} fut réparée, l'autre n'existe plus. En 1595 Leybros passa par héritage à Annet de TOURNEMIRE. En 1625 Louise de TOURNEMIRE convola avec Charles de RILHAC. La terre de Leybros fut portée par succession à Claude de FERRIERES, comte de Sauveboeuf (fils du second mari de Louise). Celui-ci épousa en 1671 Gabrielle Thérèse d'APCHON. La terre de Leybros saisie en 1718 sur Claude de FERRIERES fut rachetée par son fils – grand sénéchal d'Auvergne- Jean de FERRIERES, comte de SAUVEBOEUF. Voir la généalogie : Les Ferrières de Sauveboeuf à St -Bonnet de Salers.

Avant la révolution M. TYSSANDIER était seigneur de Leybros. Puis, la tour passa dans les mains de la famille MIRANDE, puis BARBAT. À l'heure actuelle c'est toujours une propriété privée. (*Société Historique du Pays de Salers*).

Quelques années plus tard, une vente est publiée au bureau des hypothèques, pour une parcelle de 19 hectares, vente aux époux Flotte (?).

Origine de la propriété :

Le corps de domaine de Leybros, était antérieurement la propriété de M. Albert Barbat. Auparavant ce domaine dépendait de la société d'acquêts, allié au régime dotal ayant existé entre M. Michel, dit Antoine Barbat et Mme Henriette Chadefaux, son épouse ci-après nommé, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Peythieu, notaire à Mauriac le 31 mars 1896.

Au moyen de l'acquisition que ledit Monsieur Barbat en avait fait pour le compte de la société d'acquêts :

De Madame Marguerite Marie-Émilie Rochet, veuve de Monsieur Jean Dominique Émile Mirande, en son vivant, chevalier de la Légion d'Honneur, président de Chambre, honoraire de la Cour d'Appel de Paris, demeurant à Paris, 25 avenue Rapp.

Aux termes d'un acte reçu par M^e Delteil, notaire à Aurillac, le 23 mars 1918.

Cette vente a été consentie et acceptée moyennant le prix de 190 000 anciens francs, qui a été payé comptant aux termes dudit acte qui en contenait quittance.

Seigneurs de Leybros, paroisse de Saint-Bonnet de Salers

Il y a lieu de croire que cette branche a eu pour auteur, l'un des fils puînés (cadet) de Bertrand 1^{er}, seigneur de Tournemire, auxquels celui-ci fit des legs par son testament du 19 novembre 1370.

Jean –Armand de Tournemire, seigneur de la tour de Leybros, fut compris à l'Armorial de 1450.

Jean de Tournemire lui avait succédé avant 1484. Autre Jean de Tournemire, seigneur de Leybros, époux de Gabrielle de Nozières, mourut en 1574, laissant :

- Claude de Tournemire, seigneur de Leybros, de Saint-Bonnet et coseigneur de Saint-Martin-Valmeroux, reçut le 26 août 1589, des reconnaissances féodales de divers habitants du village de

Nuzerolles, paroisse d'Anglards. Il avait épousé une fille de François II, baron de Salers et de Suzanne de Gâne, de laquelle vint :

- Jacques de Tournemire, seigneur de Leybros, ne laissa de Françoise de Saint-Chamans, sa femme, qu'une fille unique mariée deux fois : 1^{er} en 1625 à Charles de Rillac, fils à Jean de Rillac, coseigneur de Pleaux, baron de Saint-Martin-Valmeroux, de Nozières, de Saint-Paul et autres lieux et de Catherine de Sédières ; 2^{ème} le 11 septembre 1633, avec Annet de Ferrières-Sauveboeuf, fils de Jean de Ferrières-Sauveboeuf, gouverneur de Bordeaux et de dame Claude d'Escars. De cette union naquit Claude de Ferrières-Sauveboeuf, qui fut maintenu dans sa noblesse en 1666.

Par succession, Leybros fut légué à Claude Ferrières, comte de Sauveboeuf (1646-1711). Il épousa Gabrielle Thérèse d'Apchon, leur fils Jean Angélique de Ferrières, comte de Saint-Martin-Valmeroux fut aussi grand Sénéchal d'Auvergne. Jean Angélique, né le 10 février 1676, convola le 18 avril 1714 à Salers avec Isabeau Pradel. Un fait notable, plusieurs enfants (Jean et Jean-semblent avoir été viables, une prouesse pour l'époque. On retrouve ainsi, la naissance d'un autre Jean, le 14 novembre 1734 à Salers. Un autre fils de Jean-Angélique et d'Isabeau Pradel, François de Ferrières, chevalier, comte de Sauveboeuf, seigneur de Plaignes. Dans les registres de Salers, on trouve le décès d'une de leur fille morte, le 20 août 1746, une autre fille, sa mère, le comtesse de Sauveboeuf, le 19 septembre 1747 à Salers.



En 1787, on note François de Ferrières, marquis de Sauveboeuf, seigneur de Saint-Bonnet qui fut alors capitaine, seigneur de Leybros.

En 1789, François de ferrières de Sauveboeuf venait de Vendre Leybros à M. Tyssandier d'Escous, lorsque les tumultes apparaissent à salers. Trois de ces filles furent emprisonnées à Salers et à Mauriac. Il s'agissait de la religieuse Marguerite, appelée Mme de St-Bonnet et de Léonarde de Ferrières de Sauveboeuf. Elles ne furent libérées que fin 1794. (Société Historique du pays de Salers).

Notes : décès de Michel, dit Antoine Barbat, ancien négociant demeurant à Mauriac, avenue de la gare, décédé à son domicile le 26 novembre 1943.



TERRIERS DES CENS (redevances) **ET RENTES DUS À LA TERRE DE LEYBROS**

Suite des redevances dues au seigneur de **Leybros**, haut et puissant seigneur : messire François de Ferrières, marquis de Sauveboeuf et autres places en l'année 1769.

Les tènements qu'il possède dans la commune de St-Bonnet, pour les villages de Chasternac, St-Bonnet, Ruzolles, Boussac, Bournazel.

Chasternac : le seigneur, comte de Sauveboeuf y possède 86 héritages.

- terre de Las peires grosse.

- terre des condamines.

- terre La Panatou.

- Jardin de Bourgeat.

- terre de Louba.

- pré d'emparage.

- pré du Tilloulet.

- pré Redon.

- pré de la Fromental.

- terre les Broussiès.

- une maison jardin et pâture, au derrière confront du levant et nord avec la maison et jardin de Jean Arnal et du midi et couchant avec le commun et chemin de service du village.

- la terre des treize vents.

- le pré de Vergnoune.

- le pré des Escoussous.

- le pré de Champaniac.

- la terre des Escouts.

Notes :

Le cens est une redevance versée au seigneur.

Le tènement est une ferme à l'époque féodale qui dépendait d'une seigneurie.

Un tenancier est une personne qui gère les terres d'un fief.

NDA : Avec ces différents textes, il est très difficile de remonter le temps, seuls les intéressés peuvent encore établir une chronologie digne de ce nom.

NOTRE DAME DE CLAVIERS À MOUSSAGES

(Deux histoires : la statue et le saint de Jailhac)

La chapelle Notre-Dame de Claviers à Moussages, dominant la belle vallée du Mars (Cantal), est un modeste et très émouvant petit sanctuaire marial, datant des XI^e-XII^e siècles, lieu d'un pèlerinage qui reprit aux XIX^e et XX^e siècles, encore fréquenté de nos jours.

Nous devons la restauration de cette chapelle mariale à François Lesmarie, guéri d'un cancer au visage par le saint curé d'Ars. Il consacra en effet le reste de sa vie à la renaissance de la chapelle, dont il fit son ermitage. Avec ses petites économies et des quêtes, il installa au sommet du rocher, lieu de l'ancien château de Claviers, une statue en fonte de la sainte Vierge Marie, haute de 4 mètres. A proximité, il édifia de ses mains un Chemin de Croix.



C'est ainsi, grâce à celui que l'on nomme le « Saint de Jailhac », que les pèlerinages reprirent, à Notre-Dame de Claviers, aux pieds de la belle statue de la Vierge en majesté, portant l'Enfant-Jésus, qu'André Malraux qualifia de huitième merveille du monde, copie dont l'original du XII^e siècle, restauré dans les ateliers du Louvre, est visible en l'église de Moussages.

L'original de cette statue est visible dans l'église de **Moussages**, tandis qu'une copie se trouve dans la Chapelle de **Jailhac**, son lieu d'origine.

À l'abri de nos regards, comme oubliée dans une petite niche creusée dans les murs de la chapelle, on ne peut qu'admirer ce qu'André Malraux qualifia de huitième merveille du monde : **Notre-Dame de Claviers**.

Il s'agit en fait d'une copie dont l'original du XII^{ème} siècle, restauré dans les ateliers du Louvre, est visible en l'église de Moussages.

Cette magnifique sculpture en chêne polychrome rappelle que cette chapelle est placée sous le vocable la nativité de la Vierge.

Assise sur un fauteuil, elle maintient sur ses genoux l'enfant Jésus.

Son visage, aux traits sévères et volontaires n'est pas sans rappeler le type de femmes auvergnates du début du XX^{ème} siècle.

Des couleurs sombres, faites de vert et de bleu accentuent l'émanation de dignité et inspirent le respect.





Longue est l'histoire de Notre-Dame de Claviers. Localement on raconte que la statue fut déposée par un ange au pied d'un jeune berger. Historiquement, on dit que Raoul de Scorailles en fit don, avant de partir pour la première croisade, en 1098. Il en aurait d'ailleurs, offert deux autres, à Scorailles et à Notre-Dame du Château (Saint-Christophe les gorges).

Au fil des siècles, la tradition des miracles accomplis par la Madone bouscule les esprits et, comme de coutume, donne matière à des pèlerinages qui à Jailhac, ont lieu le dimanche précédent le 15 août.

Dans les écrits, la chapelle de Jailhac aurait été, au XII^e siècle, église d'un village : Corbeyres, détruit pendant les guerres de religion. Son précieux trésor, la Madone aurait alors été sauvée et installée dans la chapelle du château de Claviers, à Jailhac, sur la crête d'un rocher dominant la vallée du Mars.

Aux alentours de 1870, François Lesmarie, né en 1817 à Maleprade, trouve refuge à Jailhac, après avoir été guéri d'une terrible maladie par le curé d'Ars. L'ermite voue alors, une profonde vénération à la mère de Jésus. Il restaure la chapelle, fait fondre une statue qu'il dispose sur un piédestal et entreprend l'installation d'un chemin de croix.

Œuvre que son espérance de vie, ne lui permettra pas de terminer.



LES NOUVELLES RÉGIONALES (texte pas facile)

Tribunal de Mauriac – Recueil des jugements civils

Reynaguet de Freix d'Anglards, contre dame Marie Chancel, Veuve de Jean Guy dit Barriac de Boussac, mariés en 1806 ; trois enfants : Marie, épouse Chazette, Catherine et Jean-Baptiste. Jean Guy, dit Barriac, décédé le 27 novembre 1830.

Propriétés bâties :

- Andrieu J-Marie, propriétaire au Puy Soutro (Ally), 1890, pour une maison à Navaste.
- Broquin Lucien à Tougouse (1897).
- Mirande Dominique, époux Rochet à Paris, maison à Leybros.
- Salvat Antoine, meunier au moulin de Tissandier.
- Broquin Joseph, nouvelle construction en 1863.
- Broquin Lucien à Tougouse (1897), achat propriétés de Robert Lablance et Passefonds d'Esperieres de Carbonat.
- Vente d'Escous par les sœurs Tyssandier (1880) à Guillaume(maire de St-Bonnet).
- Aymar Amphonse, acte de donation de la seigneurie de la Trémolière d'Anglards, en faveur de Vigier de Prades (1640).

Aux archives - registre d'État civil :

- Naissance le 02 décembre 1793, de Pierre Duval, fils de Jean Duval, maréchal à St-Bonnet et témoin Pierre Duval aussi maréchal à gau (?) d'Anglards de Salers ; mère Jeanne serre.
- Naissance au moulin de la citoyenne Mirebeau de Tougouse, une enfant femelle au nom de Mélize Lafarge, le 18 germinal de l'an II de la République.
- Le 13 fructidor an III de la République, a comparu Antoine Lafarge, meunier au moulin de Roche, lequel assisté d'Ignace Exupère Dedouhet, habitant du lieu de Tougouse, âgé de 49 ans et Toinette Boussac, l'épouse du meunier (naissance ?) en son domicile au moulin de Roche, d'une fille Marie Lafarge.
- À dater du 1^{er} vendémiaire de l'an V, Jean Guillaume, agent municipal est chargé de tenir les registres, même au cours de l'an IV avec Chabanon Pierre.
- Agent municipal, décès par noyade le 19 Pluviôse anVI de Jean Guy de Boussac, dit le Gay à Giroux.
- L'an XIII, de la République, le 3 thermidor devant Pierre Chabanon, maire. Est comparu, messire Jean Maxime de Douhet, 33 ans, a déclaré un enfant de sexe féminin, né le 1^{er} du mois au hameau de Roche Soubro de lui et de son épouse Anne Mourguy, âgée d'environ 26 ans, le prénom de Magdeleine de Douhet.

- En 1808, ont comparu Henri Maxi de Douhet, 36 ans, pour la naissance de Françoise de Douhet.
- En novembre 1809, naissance de Pierre de Douhet.
- Le 11 novembre 1806, à 8 heures, devant Jean Guy, maire ; Jean Henri Maxi de Douhet âgé de 32 ans, propriétaire à Roche Soubro et Pierre Diernat, 27 ans de la Sudrie, commune de Brageac ont déclaré le décès d'Ignace Exupère de Douhet, propriétaire à Roche Soubro, âgé de 63 ans le 8 du mois à 11 heures du soir.
- En 1807, 47 naissances, 23 mâles, 24 femelles, 16 sépultures, 5 mariages.
- En juin 1808, le Baron de Layac est maire.
- Le 15 juillet 1808, mariage devant Jean Baron de Layac, maire, de Jacques Baldus, 22 ans, fils de Jacques Baldus, 48 ans, propriétaire à Fraissy, commune d'Ally avec Marie de Douhet, 26 ans, fille de feu Ignace Exupère de Douhet.
- Le 10 février 1809, à 8 heures du matin, ont comparu Antoine Guy 1^{er} du nom, 31 ans et autre Antoine Guy, second du nom, 25 ans, propriétaires, cultivateurs au village de Ruzolles, ont déclaré le décès de Jean Guy dans leur maison de Ruzolles, âgé environ de 60 ans.
- Le 6 février 1812, devant Jean Baron de Layac, ont comparu Jacques Veysières, 21 ans, né au village de Chasternac, le 18 10 1790 et Gabrielle Bourgeat, âgée de 26 ans, habitant le bourg de St-Bonnet, lesquels ont requis de procéder à leur mariage.
- Le 13 avril 1811, décès de Jean Guy, époux en seconde noce de Agnès Delcher, décédée le 11 avril à Ruzolles, âgée de 72 ans environ.
- Le 4 avril 1813, devant de Layac, ont comparu Jean Guy, né à Boussac le 24-10-1790 et Hélix Lafon, née à Boussac le 20-12-1793 ...80 ans.
- Le 26-06-1815, naissance de Veysières Catherine, fille de Jacques et de Gabrielle Bourgeat.
- Le 1^{er} septembre 1816, naissance Veysière Louis, fils de Jacques et de Gabrielle Bourgeat.
- Le 26 mars 1818, naissance de veysière Guillaume, fils de Jacques, âgé de 27 ans et de Gabrielle Bourgeat., décédé le 4 juillet 1818.
- Le 16 mai 1812, naissance de Antoine Veysière, fils de Jacques, 28 ans et de Gabrielle Bourgeat.
- Séance du conseil municipal du 6 août 1882 (Guillaume, maire), approbation du projet de travaux à exécuter sur le chemin de St-Bonnet à Fageolles.
- le 29 novembre 1885, enquête commandée, relative au traité bucles (?) entre M. Broquin et plusieurs autres habitants de Tougouse au sujet de la recherche d'une source d'eau et de l'établissement d'une fontaine au village de Tougouse.
- Le 24-02-1835, Procès verbal d'installation de M. Chazette Guillaume, puis éléction de Guy Antoine, adjoint.

- Le 23 juillet 1837, procès verbal d'installation de nouveaux membres du conseil, dont : Tyssandier Jean Marie, Antoine à Rochescous.

Le 23 juillet 1837, Chazette à nouveau maire et Guy Antoine, adjoint.

- Le 6 novembre 1838, nomination de sieur Souliac Louis du village de Girou, né le 15 avril 1810 à Girou, comme instituteur à St-Bonnet avec une rétribution annuelle de 200 francs.

- La rétribution mensuelle à payer par les élèves est de 1,50 franc et les frais de location de la maison d'école est de 50 francs.

- Dans la séance du conseil du 6 novembre 1838, la proposition d'affermier pour 6 ans, la maison appartenant à Jean Capelle pour la somme de 50 frs à dater du 1^{er} janvier 1839 est adoptée.

- Le 19 mai 1839, procès verbal de l'installation de l'instituteur Sauliac.

- Le 10 mai 1840, vote pour 1841, les centimes additionnels pour le traitement de l'instituteur.

- Dans la séance du 10 mai 1840, Jacques Lafarge est choisi pour remplir les fonctions de garde-champêtre, âgé de 37 ans, ancien militaire dans le 62^{ème} régiment de ligne, libéré du service, habitant le village de Tougouse. Versement annuel de 150 francs.

- Le 5 août 1840, procès verbal d'installation des nouveaux membres du conseil municipal. On voit pour la 1^{ère} fois, Tyssandier, nouvellement élu.

- Le 27 septembre 1840, procès verbal d'installation de M. Chazette Guillaume, comme maire avec M. Albessard Antoine, comme adjoint.

- La séance extraordinaire du 25 septembre 1842, on note la démission du maire Chazette et de son adjoint. Probablement pour ne pas avoir obtenu l'établissement de trois foires demandées.

- dans la séance du 13 août 1843, installation des nouveaux membres. Avec Tyssandier Ernest, Pierre d'Escout.

- Le 1^{er} octobre 1843, installation de nouveau de Chazette Guillaume et d'Albessard, adjoint.

- Le 25 février 1845, le conseil adopte le projet de construction d'une maison d'école, pour un devis estimatif de 7638 francs, y compris les honoraires de l'architecte.

- Le 17 mars 1848, le conseil, réuni sous la présidence de M. Chazette, maire, en vue de constituer son remplaçant, déclare démissionner et prie le conseil de choisir un de ses membres pour le remplacer. D'un commun accord, M. Tyssandier d'Escous a été chargé de remplir provisoirement ces fonctions.

- Le 10 novembre 1852, séance extraordinaire afin de proclamer l'attachement et vœux au prince Louis Napoléon qui a fait l'objet d'un attentat.

Le 6 février 1853, vœux du conseil à sa majesté Napoléon III, empereur des Français, pour la nouvelle de son mariage. « Puisse le ciel conservé longtemps notre bon empereur et notre bonne impératrice et leur donner un fils digne d'eux ».

- Le 8 mai 1853, approbation du tracé présenté par les agents voyers, pour le chemin de moyenne communication de St-Bonnet à Ally. Dans la même séance, élection M. Rolland, comme adjoint en remplacement de M. Albessard, démissionnaire.

- Le 17 septembre 1854, il est question des communaux de Navaste. Tyssandier était alors propriétaire de ce village.

- Le 15 août 1855, le conseil délibère sur une taxe (loi du 2 mai 1855) sur les chiens.

- Texte félicitant l'empereur pour la naissance de son fils : « *Sire, les conseillers de St-Bonnet, vous exprime la grande part qu'ils prennent dans le sentiment d'espérance et la joie qui a inspiré partout l'heureux événement dont la divine providence a daigné vous combler. Le fils, votre premier né assure et consolide votre dynastie et de plus, il est pour l'Europe entière, un gage certain de sécurité et de confiance. Nous venons aujourd'hui, sire, au nom de tous nos administrés, vous offrir nos compliments et vous prier de déposer aux pieds de l'impératrice, nos félicitations et nos vœux pour sa prompte guérison. Vive l'empereur, vive l'impératrice, vive le prince impérial !* »

Le 24 mars 1856 signature de : Tyssandier ; Rolland ; Guillaume ; Chevalier ; Lapeyre.

- Séance du 5 décembre 1867, M. Rolland, maire ; Albessard, adjoint.

- Vu, l'article de la loi du 10 avril 1867, relatif à l'établissement de la gratuité absolue des écoles primaires, le conseil vote la gratuité absolue de ses deux écoles primaires.

Rolland a refusé de signer cette décision, Courbouleix aussi.

- Le 27 mars 1848, le citoyen Rolland, est nommé maire par le commissaire de l'arrondissement de Mauriac. Il refuse et le conseil renouvelle ses instances auprès de M. Tyssandier pour qu'il accepte.

- Le 17 juin 1848, à 10 heures, le conseil réuni sous la présidence de M. Albessard, adjoint, procède à l'installation de M. Tyssandier d'Escous comme maire.

- Le 10 septembre 1848, élection par le conseil de Tyssandier par 11 voix sur 12. Tyssandier, âgé de 34 ans, demeure à Roche d'Escous. Albessard, 52 ans, reste adjoint.

-Le 11 novembre 1849, désignation du garde-champêtre, Antoine Chanut en remplacement de Lafarge Jacques. Sur 11 votants ; Chanut obtient 7 voix et Meilhoc de Chasternac 4 ; salaire 150 francs.

- Pourtant, à la séance du 10 février 1850, c'est Jean Meilhoc de Chasternac qui est élu garde-champêtre. Pourquoi ?

- À la séance du 9 février 1851, la maison d'école actuelle va être reprise par son propriétaire et il faut en trouver une autre, celle du sieur Lesmarie Emeric du bourg, composée de deux appartements propres. L'un pour la classe, l'autre pour loger l'instituteur. Prix 110 francs annuellement, accord du conseil.

- Le 8 mai 1858, nomination de M^{elle}. Rouchy, institutrice communale avec traitement de 150 francs pour l'année 1859.

- Séance du 7 novembre 1858, réparation du pont de Rulbé (?). Détail d'un projet avec descriptif par l'agent voyer de l'arrondissement, une charpente, soit en fer ou peinture pour 145 francs.

Le 8 mai 1859, bail entre le maire Tyssandier d'Escous et M. Fabre Jean Joseph, fermier du village de Boussac, principal héritier et se portant fort pour tous ses frères et sœurs, ses cohéritiers, a été convenu ce qui suit : Le sieur Fabre donne à la commune par bail, le loyer de neuf années pour la service des réunions du conseil municipal, un appartement de sa maison situé au bourg de St-Bonnet et qui se trouve au dessus de la salle d'école, moyennant le prix de 20 francs, payable par semestre sur mandat du maire à compter du jour de l'entrée en jouissance qui a eu lieu le 25 mars dernier.

- Le 27 janvier 1861, vote de la dépense pour la réparation du four de Chasternac.

Le 12 mai 1861, décision de réparation du pont de Ruzolles qui tombe en ruines sur ses abords.

Le 1^{er} novembre 1861, Gibert Jacques de Chasternac, s'est rendu adjudicataire de la parcelle d'Emplage, montant 355 francs. Le travail au four, est réalisé par le sieur Borne Jean pour 355 francs.

- Le 16 février 1862, monsieur le Maire a encore exposé le tracé du chemin vicinal de St-Bonnet à Ally.

-Le 30 novembre 1862, il est question d'un Broquin, propriétaire à Tougouse.

- Le 6 juillet 1863, une cloche a besoin d'être refondue pour 200 francs, versés par le trésorier de la Fabrique.

- Le 27 septembre 1863, concession vendue à l'abbé Veyssière, vicaire à Salers pour la somme de 450 francs (offre avantageuse pour la commune). 150 francs pour les pauvres...300 francs pour la commune. On voit encore la signature de Tyssandier d'escous.

- Le 1^{er} janvier 1864, installation de M. le Maire. Le serment de M. Rolland, nommé maire de la commune par arrêté de M. le Préfet : « Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur ».

- le 10 janvier 1864, procès d'installation de l'adjoint avec serment de M. Fabre Jean Joseph.

- Le 28 août 1864, autorisation au maire Rolland de poursuivre en justice M. Broquin qui pour conduire l'eau chez lui, a coupé toutes les sources alimentant les fontaines du village.

- Séance du 27 août 1865, le conseil accepte le nouveau tracé du chemin vicinal de moyenne communication de St-Bonnet à Ally.

- Séance du 9 février 1868, griefs contre le maire Rolland qui a gardé sans suite le dossier concernant le chemin vicinal.

Le 30 avril 1868, séance extraordinaire, 200 francs pour l'abbé Veyssière pour l'achat d'un portail en fer au cimetière.

Mairie de Saint-Bonnet de Salers

Notes : au XIV^e siècle, les Pesteils devinrent co-seigneurs de Salers. Mais la priorité fut toujours donnée à la Maison de Salers.

En 1665, Louis XIV institua à Clermont une Haute Cour de Justice, dite des Grands Jours d'Auvergne, pour remettre au pas la noblesse de la province qui avait conservé, bien souvent des pratiques féodales. François de Salers, qui avait fait attaquer et tuer un de ses ennemis fut condamner à mort par contumace, destitué de ses titres et droits, François s'échappera, mais son château fut rasé, (un texte dénonce 15 jours de travaux pour la démolition du château).

La baronnie fut vendue avec ses terres et ses droits à Annet de Scorailles, issu d'une branche cadette de cette illustre famille. Les Scorailles-Salers formaient une brillante famille de noblesse d'épée et ses nombreux fils servirent dans l'Armée Royale.

À la Révolution de 1789, les privilèges féodaux furent abolis et la dernière marquise de Salers, Marie-Françoise de Scorailles s'éteignit en 1820, sans descendance.

L'Assemblée Nationale décide le découpage de la France en 80 départements, le 29 septembre 1789.

À partir du 16 février 1791, la Maréchaussée portera désormais le nom de Gendarmerie Nationale.

En 1564, Charles IX, fixe le début de l'année au 1^{er} janvier.

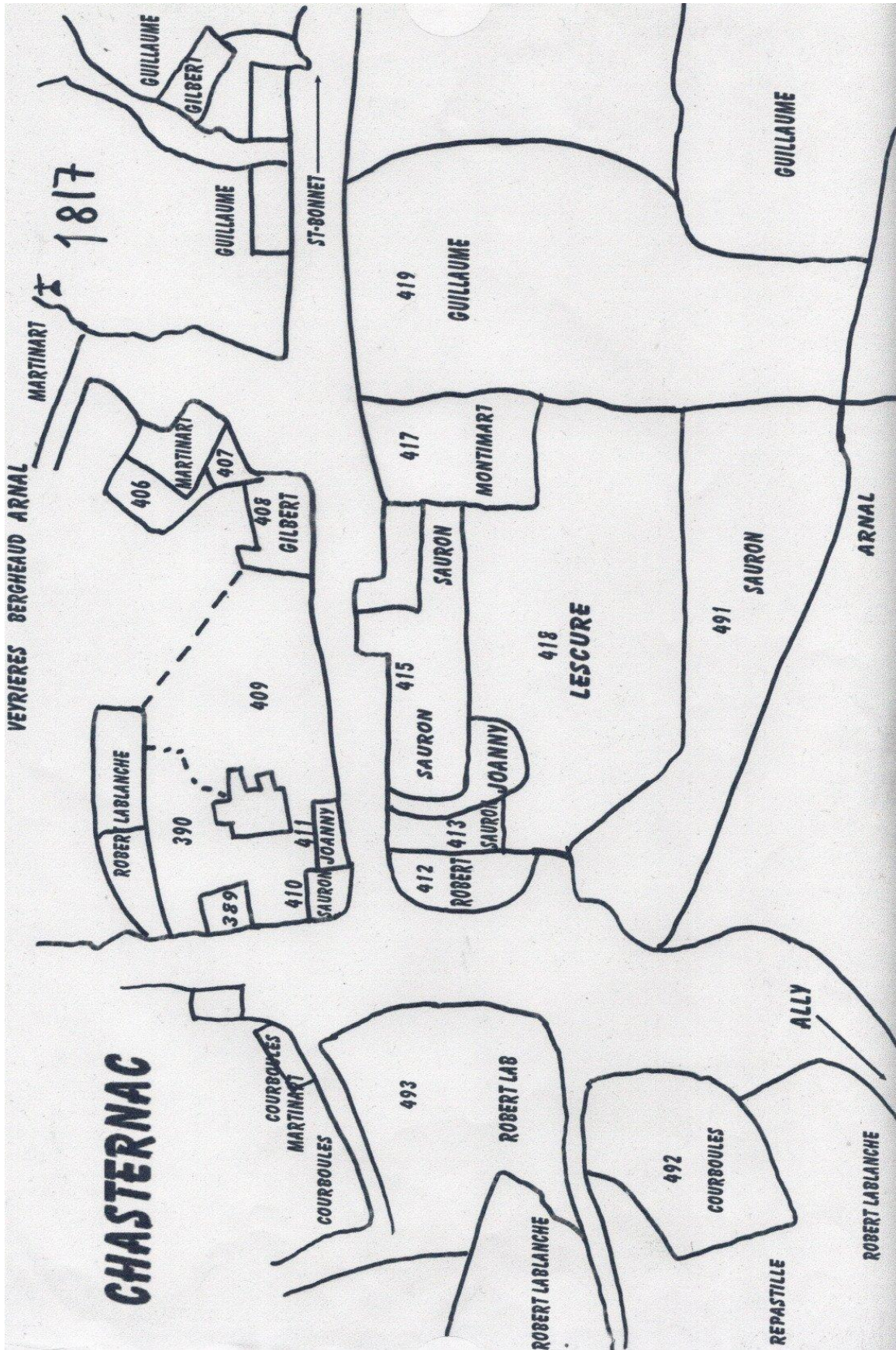
La Dîme, taxe pour l'église au début, récupérée ensuite par les seigneurs à leur profit.

La Taille, taxe pour le seigneur lors de la naissance d'un enfant, mais devient un impôt annuel.

Les corvées, les paysans donnent plusieurs jours de la semaine pour travailler les terres du seigneur

Un conseil municipal qui démarre les discussions sur le chemin vicinal de Sb-Bonnet





1870

Registre d'Enquête.

Aujourd'hui, trois avril, mil huit cent soixante
dix, à huit heures du matin,

Nous maire de la commune de Saint Bonnet
de Salers (cantal)

Vu l'arrêté de monsieur le préfet du
Cantal en date du 3 février 1870, prescrivant le
dépôt pendant huit jours, à la mairie, d'un plan
parcellaire des terrains à occuper pour la construction
du chemin vicinal de moyenne communication, N° 27,
de St Bonnet à Uchy, compris entre les quatre chemins
et St Bonnet et pris sur les propriétés appartenant
à la veuve Delzongles de Chasternac,

avons ouvert le présent registre à l'effet
d'y insérer les déclarations et réclamations auxquelles
le projet pourrait donner lieu.

Et le onze du même mois à midi, aucune
déclaration ne nous ayant été adressée soit verbale-
ment, soit par écrit, dans le délai assigné,

Nous avons clos et arrêté le présent procès-verbal
pour en faire foi.

Sur mairie de St Bonnet les dix jours mois et
au que dessus.



Salere
une Comp.
Roy. de Castelle



LAUDE BOUCHER, CHEVALIER, SEIGNEUR
d'Hebecourt, Sainte Genevieve & autres Lieux, Conseiller du
Roy en ses Conseils, President en la Cour des Aydes de Paris,
Intendant de Justice, Police & Finance en la Généralité de Riom
& Province d'Auvergne.

Il est ordonné aux Consuls de la ville
de Salere de la presente année 1769
de Recevoir une Compagnie du regiment
de Castelle & de la loger dans deux Maisons
separées de main de fazones & de faire
fournir aux sergens & soldats leur
Meubles & ustancils necessaires & leur
vivres & payant de greé a greé, enjoignant
auxd. Consuls de faire loger lesd. sergens
& soldats chez les habitans au deffaut
de fazones & a nostre subdelegué de
tenir la main a l'execution du present
ordre fait a Clermont le 15. de Decembre
1769

Laude Boucher



C 37

Photo copie 1787

1787

Le samedi septième quatre vingt sept le premier juillet
avant midi en la ville de Paris maison des héritiers de feu monsieur
pradet d'uyssy; pardevant Les notaires Rojaux soussignés & les present
haut le plus haut seigneur messieurs François de ferrière marquis de
saint-jean, D'Esteville de la Roche, Barou de Selan, seigneur de moulin
Darnat, quidarnat nonars, Leybros, saint Valérie, plaigues,
Le seigneur de salers & autres places; Capitaine au Regiment d'artillerie
Cavalerie, habitant au château de moulin Darnat le limousin
Lequel de soubougné a par ses présentes voulu & vend à titre
de vente pure simple perpétuelle & à jamais irrevocable avec
promesse de garantir de toutes dettes & hypothèques licites
fourvir & faire valoir l'investi contre tous. Et Jean Veyrières
Laboureur habitant au village de chasteignat paroisse de saint
donnet cy present & acceptant auec titre de vente pure
simple perpétuelle & à jamais irrevocable savoir en 1.º un jardin
appelle de l'uyssy contenant une sétérée terre de 57 toises
confrontant du levant avec terre de Jean holland & jardin dudit
veyrières, midy La rue publique, Couchant Le coumin & de
nord Le pré de pradet des seigneurs vendeurs.
2.º une terre appelle de Lasole contenant une sétérée une
quartonnée d'uyssy métrésent, confrontant du levant avec terre
de sieur Robbert de la blanche de luyssy, midy terre de Jean arnal
faucet.

Le Dixième en 1746 pour l

La paroisse de St-Bonnet est située en plat pays et découvert, quoique pays de montagne. Les prés et les terres y sont de bonne qualité et de bonne production par rapport à la grande quantité de bestiaux qui consomment les pacages, qui produisent beaucoup de fumier. Les paysans qui sont laborieux ne manquent pas d'en faire bon usage. Les foins sont bons et les pacages aussi. Cette qualité produit de beaux bestiaux. La vache à faire fromage produit communément deux quintaux de fromage et son croit qui peut valoir de 5 à 6 l, au bout de 4 mois. Le quintal de fromage vaut 15l, pour le croit et le prix du fromage ; cette règle est générale pour tout le pays, mais il n'est point demeuré pour la quantité à deux quintaux par vache ; c'est le plus haut produit. Les terres se sèment à moitié par an en seigle et blé noir ; celles en seigle produisent le quart grain, semence déduite. Le sétier pèse 30l et vaut 3l. Celles qui produisent le blé noir en produisent le double et valent moitié moins.

(suite)

Les habitants recueillent plus de blé qu'il ne leur en faut pour leur consommation. Cet avantage joint à leur commerce de bestiaux qui est considérable fait que les habitants sont à leur aise et surtout depuis la guerre, où ils les ont vendus ainsi que les fromages, bien avantageusement. Il n'y a point de bois, que celui que les habitants peuvent planter autour de leurs héritages et qui ne sont d'aucun produit. La paire de bœufs peut semer de 12 à 14 sétérées de terre par an. Il y a plusieurs seigneurs qui ont fief : M. de Salers qui est le haut justicier. Le fief de Leybros appartenant à M. de Sauveboeuf est le plus considérable. Il y a l'abbé de St-Bonnet, c'est-à-dire le curé de la paroisse qui est décimateur pour le blé.

Tarif : le char de foin 12s ; la sétérée de terre 6s ; la sétérée repastil 4s ; la tête d'herbage 10 s.

Taillables et héritages détachés 795l, 14s.

ARCHIVES DU CANTAL

Affaire Albessard- Joanny



Le six août huit cent cinquante cinq et le treiz
de la requête de Dlle Jeanne Albessard fille d'ivote,
Domiciliée et demeurant au chef lieu de la commune
de St Nary, laquelle est domiciliée en son domicile
ainsi qu'en la maison et étude de M^r. Dominique
Peyrae avoué près le tribunal civil siant à Mauriac où
le dit M^r. Peyrae demeure, lequel avoué la requérante
constitue pour le sien au sujet des présentes et de leurs
suites, j'ai Jean Casals Luciani, reçu et exerçant près le
tribunal civil siant à Mauriac, demeurant à Tolers
sousigné Déclaré à St Nary Joanny propriétaire
cultivateur, Domicilié et demeurant au chef lieu de la
commune de St Nary en son domicile où je me suis vu
parlant à lui-même
que pour et au nom de la requérante je saisis et
arrête entre les mains tout ce qu'il doit ou aura à
quelque titre que ce soit et j'inscris au s^r Jean
Lafarge propriétaire à Chastreuil de la commune de
St Nary et de voir ses mains en celles de quique ce
soit si ce n'est en celles de la requérante avant que par
justice il n'ait été autrement dit et ordonné à peine de
pours^{es} sans frais et de dommages personnellement
responsable des courses de la présente saisie arrêt
qui est faite au vertu d'un premier billet souscrit par
le dit Lafarge et Marie Delmas son épouse, en faveur
de la requérante le huit juin dix huit cent cinquante
au capital de trois cent trente six, partant stipulation
d'intérêt, enregistré à Tolers le treiz août 1855, fo 58, r. c.
18 rece quatre-vingt cinq centimes, et de deux cent
centimes Montel signé et d'un second billet souscrit par le dit
Lafarge en faveur de la requérante, au capital de cinquante
francs, enregistré à Tolers le treiz août 1855, fo 58, r. c. 3
reçu trente centimes et de deux centimes Montel signé
et pour noté et avoir prisement de la somme de trois
cent quatre-vingt six francs, principal porté dans les
dits deux billets, ensemble de celle de cent cinquante francs
pour intérêts et frais accessoires de la dite créance, sans taxe et

Traduction du document précédent

L'an mil huit cent cinquante cinq et le treize avril, à la requête de M^{elle} Jeanne Albessard, fille dévote, domiciliée et demeurant au chef lieu de la commune de St-Bonnet ; laquelle - - domicile en sa demeure ainsi qu'en la maison et étude de M Dominique Peyrac, avoué près du tribunal civil séant à Mauriac où le dit M Peyrac demeure ; lequel avoué la requérante , constitue pour le bien au sujet des présentes et de leurs suites. J'ai, Jean Cazal huissier reçu et exerçant près du tribunal civil, séant à Mauriac, demeurant à Salers, soussigné, soussigné, déclaré à M Mary Joanny, propriétaire cultivateur, domicilié et demeurant au chef lieu de la commune de St-Bonnet en son domicile où je me suis rendu, parlant à lui-même, que pour et au nom de la requérante, je saisis et arrête entre ses mains tout ce qu'il doit ou devra à quelque titre que ce soit et puisse être à Sr Jean Lafarge, propriétaire à Chasternac, dite commune de St-Bonnet, - - défense au dit Joanny de se dessaisir de - - et de vider ses mains en celles de qui que ce soit , si ce n'est en celles de la requérante, avant que par justice, il n'ait été autrement, dit et ordonné à peine de payer deux fois et de demeurer personnellement responsable des causes de la présente saisie arrêt qui est faite en vertu d'un premier billet souscrit par le dit Lafarge et Marie Delmas, son épouse, en faveur de la requérante, le huit juin 1850 au capital de 336, portant stipulation d'intérêt enregistré à Salers le 13 avril 1855.

-> reçu 85 centimes et décime neuf centimes. Monteil signé, et d'un second billet souscrit par le dit Lafarge en faveur de la requérante au capital de 50 francs, enregistré à Salers le 13 avril 1855 ; reçu 30 centimes et décime trois centimes. Monteil. Signé et pour sûreté et avoir paiement de la somme de 386 francs, principal poste dans les - - deux billets, ensemble de celle de 150 francs pour intérêts et frais, accessoires de la dite créance, sauf - - et liquidations, sous toutes réserves. Dont acte duquel et des dits deux billets, j'ai laissé copie au dit Joanny parlant comme dessus. Coût ; neuf francs, vingt huit centimes.

Cazale



PETITE HISTOIRE BIBLIQUE

L'interprétation de la Bible appelée exégèse, va demander beaucoup d'effort car les premiers siècles du christianisme sont marqués par l'extrême diversité des interprétations données aux textes bibliques.

Le concile de Nicée de 325, proclame le dogme d'un seul Dieu en trois personnes : Père, Fils et Saint-Esprit, égales en dignité. Un très grand nombre de Chrétiens refuse cette position, préférant suivre le parti d'un prêtre d'Alexandrie, Arius, qui sans nier la divinité du fils, lui accorde un rang inférieur au Père. Ce monothéisme (un seul Dieu), plus radical est appelé : Arianisme.

Lorsque les peuples germaniques s'installent dans l'Empire au V^e siècle, la majorité d'entre eux sont déjà chrétiens (?) Mais sous la forme dissidente de l'Arianisme.

Quelques repères dans l'histoire

- Election de l'évêque de Rome Damasse en 366.
- Venus des confins occidentaux de la Germanie, les Francs encore païens (?) s'installent en Gaule.
- En 590, la peste faisait des ravages à Rome.
- En Gaule, plusieurs conciles du VI^e siècle invite le chrétien à s'acquitter de la dîme, ce qui consiste à verser le dixième de ses revenus à l'Église. Mais le souhait des évêques n'est guère suivi d'effet. Cette pratique ne sera rendue obligatoire que par les Carolingiens (VIII^e au X^e siècle).
- À l'origine, en terre d'Empire, le diocèse constitue une paroisse unique administrée par l'évêque et son clergé.
- On distingue aussi, deux clergés bien différents : entre le Haut clergé qui forme l'entourage de l'évêque et le Bas clergé des campagnes, il y a le même écart qu'entre les aristocrates et les paysans.
- Au haut Moyen Âge, il n'existe pas encore de sacrements définis, mais l'église célèbre le baptême et pour être chrétien, il faut être baptisé. Il s'inspire du rite pratiqué par Jean-Baptiste sur Jésus dans les eaux du Jourdain. À partir du VI^e siècle, se répand l'habitude de baptiser les jeunes enfants.
- À l'époque précarolingienne, l'Eglise n'intervient pas dans la conclusion du mariage, qui reste une cérémonie civile. De plus, il n'existe pas de norme précise régissant l'enterrement des chrétiens.
- C'est sous le règne de l'Empereur Constantin que le dimanche devient un jour férié, du moins en ville.
- À partir du V^e siècle, toutes les cités seront dotées de reliques.
- Grégoire le Grand (590-604), est évêque de Rome.
- Saint Austremon, évangélise l'Auvergne au III^e siècle.

Quelques prêtres originaires de St-Bonnet de Salers (Jules Raymond)

Louis Veysière, né à Chasternac, le 6 février 1826, prêtre en 1851, professeur au petit séminaire de Pleaux, vicaire à salers, puis curé de St-Bonnet le 1^{er} juillet 1876 ; mort en fonction le 17 septembre 1893. Il fut inhumé dans le vieux cimetière de St-Bonnet. Lors du transfert de ce cimetière au cimetière actuel, sa tombe fut recouverte et nivelée avec le reste du terrain (terrain du monument aux morts). Il fut le bienfaiteur de la paroisse et vendit en 1878, ses biens de Chasternac pour pouvoir réparer l'église. Nous lui devons en particulier la mise en place du rétable actuel et de l'autel. Ce dernier porte à sa partie basse les mentions gravées « Donné par Ms le curé Veysière...exécuté par Ribes, sculpteur à Mauriac-1879 ».

Jean Marie Lizet, né à Palhès en 1839, prêtre en 1864, vicaire à Saint Géraud d'Aurillac, curé de St Simon en 1884, d'Ytrac en 1895, de Marmanhac en 1898. Retiré à Aurillac en 1908, décédé en 1913.

Henri Serre, né à Tougouse le 12 janvier 1880, prêtre en 1905, missionnaire Lazariste à Pékin (Chine). Dès son arrivée, il fut nommé professeur de philosophie au séminaire de Ka-Sching dans le Tché-Kiang, puis directeur du séminaire de Chala. Mort, le 19 novembre 1931, à la suite d'une chute de cheval au cours d'une tournée missionnaire.

Fernand Poudroux, né à Tougouse, le 15 février 1904, entre dans l'ordre des Jésuites, décède à Nantes le 27 mai 1969.

Je termine cette liste de prêtres originaires de St-Bonnet, liste sans doute incomplète, puisque je n'y ai mentionné que les prêtres décédés et non ceux qui sont encore vivants. Il en reste cependant encore un que j'ai gardé pour la fin, car nous pouvons peut-être le considérer comme le plus illustre de part le rôle qu'il a joué.

Jean Meilloc, prêtre de St-Sulpice est né au village de Tougouse, le 31 août 1744, fils de Jean et de Jeanne Chabrat. Il fut baptisé le lendemain, 1^{er} septembre et son parrain était Jean Chabrat du village de Chambres, commune du Vigeon, sa marraine Toinette Meilloc est du village de Chasternac.

Il fit ses études chez les Jésuites de Toulouse, puis au séminaire de Clermont-Ferrand, supérieur de St-Sulpice et supérieur au séminaire d'Angers en 1787. Durant la Révolution de 1789, l'évêque Monseigneur de Dory dut quitter le diocèse et il confia l'administration de celui-ci à Monsieur Meilloc.

Incarcéré par les révolutionnaires le 23 février 1792, il fut libéré par les Vendéens le 18 juin 1793, Jour de la prise d'Angers. Cette liberté fut précaire et consista peu après, à se réfugier dans un modeste local communiquant de plein pied avec une cachette, si bien dissimulée qu'elle lui permit de continuer à diriger le diocèse sans être découvert.

La loi du 30 mai 1795, rend aux communes le libre usage des églises. L'abbé Meilhoc fonde une petite école ecclésiastique à Angers. Il fut par la suite, nommé vicaire Général Honoraire et Supérieur du grand Séminaire. Il mourut le 28 mai 1818 et inhumé au cimetière de St-Maurice, puis transféré en 1844 au cimetière de la Claverie.

LES CONFITURES

La confiture d'abricots à la lavande

INGRÉDIENTS. POUR ENVIRON 4 POTS DE 325 GRAMMES

1,25 kilo d'abricots mûrs mais fermes, 1 kilo de sucre cristallisé, 1 poignée de fleurs de lavande fraîches, le jus de 2 citrons **Ustensiles** : Une bassine à confitures, un carré de mousseline et un petit bout de ficelle, 4 pots à confitures d'environ 325 grammes chacun, lavés et stérilisés.

PRÉPARATION Nettoyer les abricots et en retirer le noyau. Couper ensuite les abricots en tranches et les disposer par couches successives dans une terrine. Disposez les fleurs de lavande fraîches dans un carré de mousseline, puis refermer le carré pour former un petit sac, et fermer à l'aide d'un petit bout de ficelle. Saupoudrer les morceaux d'abricots disposés dans la terrine avec le sucre. Ajoutez également le petit sac de mousseline contenant les fleurs de lavande fraîches parmi les fruits disposés dans la terrine. Ajouter le jus de 2 citrons. Laisser reposer la terrine une nuit (pendant environ 12 h) à température ambiante, jusqu'à ce que le sucre ait bien imprégné les fruits. Après la période de repos, verser le contenu de la terrine dans la bassine à confitures. Bien mélanger, puis porter à ébullition sur feu vif. A partir du point d'ébullition, laisser cuire à feu doux pendant 30 à 40 mn, en remuant constamment les fruits et en écumant de temps en temps la surface de la préparation. Peu avant la fin de cuisson, retirer le petit sac de mousseline contenant les fleurs de lavande. ■



La gelée de coings

INGRÉDIENTS Un kilo de coings bien mûrs, 500 grammes de sucre semoule, 2 litres d'eau, et 1 jus de citron.

PRÉPARATION Peler les coings, les couper en quartiers, enlever les cœurs, les mettre dans une bassine et couvrez-les d'eau. Portez à ébullition rapidement et cuisez 45 minutes environ avec un couvercle. Passez le jus à travers une passoire et un torchon. Pressez pour récupérer le maximum de jus car vous devez obtenir environ 1 litre de jus. Remettez le jus dans une casserole et ajoutez le sucre et le jus de citron. Cuisez environ 20 minutes à feu vif comme une confiture jusqu'à ce que le sirop prenne la consistance d'une gelée. Vérifiez la bonne cuisson en laissant refroidir un peu de gelée sur une assiette froide. Versez la préparation bouillante dans des pots à confitures bouillant. Fermez et retournez le pot aussitôt pour assurer une bonne conservation. ■

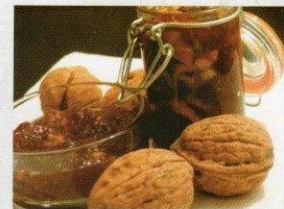
La confiture de figes aux noix

INGRÉDIENTS POUR 8-10 POTS

1,5 kilo de figes, 1 kilo de sucre en morceaux, ¼ l d'eau, 1 gousse de vanille, 3 cuillères à soupe de jus de citron, 150 g de cerneaux de noix.

PRÉPARATION DES INGRÉDIENTS Essuyez les figes avec un torchon. Retirez sur chaque figue 3 ou 4 lanières de peau sans entamer la chair. Dans la bassine à confiture, versez le sucre, l'eau, le jus de citron et la gousse de vanille coupée en 2 dans le sens de la longueur.

PRÉPARATION Mettez la bassine à confiture sur un feu et faites fondre le sucre en remuant la bassine de temps en temps. Quand le sucre est fondu augmentez le feu. Lorsque les bulles qui éclatent à la surface deviennent grosses, plongez les figes dans le sirop 3 par 3 toutes les 2 minutes. Lorsque toutes les figes sont incorporées, baissez le feu et faites cuire à petits bouillons, très doucement 1 h 30. Ecumez régulièrement. Quand il n'y a plus d'écume, la confiture est cuite. Retirez la gousse de vanille ajoutez les cerneaux de noix, mélangez et redonnez un bouillon. Laissez tiédir et mettez en pots. Fermez les pots hermétiquement. ■



14



La confiture de courges à la vanille

INGRÉDIENTS 800 grammes de courge, 650 grammes de sucre, 25 centilitres d'eau, 1 belle gousse de vanille.

PRÉPARATION Eplucher la courge et tailler la chair en cubes.

PRÉPARATION DE LA CONFITURE Mettre dans la bassine à confiture les cubes de courge, le sucre semoule, la gousse de vanille fendue en 2 et l'eau. Faites cuire à grande ébullition, sur un feu assez vif. Ecumer de temps en temps. Lorsque les cubes de courge ressemblent à des fruits confits, les mixer et les faire recuire quelques minutes. Verser dans des pots en verre préalablement stérilisé. ■

QUELQUES NOMS DE NOTRE COMMUNE (suite)

- 1787 :

Jean Veyrières, habite Chastrenat.

- 1827 :

Antoine Lafarge est propriétaire, laboureur à Chasternac.

Antoine et Jean Courtille (frères) sont propriétaires à Salers.

Guillaume Bert, domestique de Mazerolles.

Mme Buffaral, née Lafarge de Chasternat.

L'abbé Garcelon, retraité, prêtre à Moussages.

Marie Arnal habite Chasternat.

Veuve Borne de Chasternat.

Demoiselle Albessard habite Saint-Bonnet.

Demoiselle Léonie Martini de St-Bonnet.

- 1831 :

Jean Lafarge de Chasternac.

- 1833 :

Antoinette Lafarge et Jean Garcelon son mari, sont à Escous.

Antoinette Lafarge et Antoine Joanny son mari de St-Bonnet.

Jean Lafarge est cultivateur à Chasternac.

Antoinette Lafarge de Chasternac.

Jeanne Lafarge, couturière à Chasternac.

- 1849 :

Jean Cazals, huissier à Mauriac.

- 1852 :

Marie Delmas de Chasternac.

Marie Lafarge, toujours à Chasternac.

Antoine Sauron de Chasternac.

- 1857 :

Pierre Valeix est de Chasternac.

- 1858 :

Gobert Fabre et Pierre Blean, sont marchands à Salers.

- 1860 :

On trouve :

En 1504 le nom de Chastranat

En 1726 le nom de Chastrenac

En 1741 le nom de Chastrenac

En 1775 le nom de Chastrenac

En 1776 le nom de Chasternac

En 1787 le nom de Chastrenat

En 1870 le nom de Chasternac

En 1880 le nom de Chastrenac

Charles Rolland est cultivateur à Tougouse.

Mélanie Rolland et Joseph Joanny sont de Récusset.

- 1862 :

Jacques Lafarge de Bréjagoux.

- 1871 :

Bufaral Pierre, charpentier à Chasternac.

- 1880 :

Antoine Rolland, expert géomètre, propriétaire, demeure à St-Bonnet.

- 1885 :

Antoinette Tiple, propriétaire à Chasternac.

- 1888 :

Jeanne Lafarge, sœur de St-Agnès, décédée à Chasternac.

Jean Chabanon de Chasternac.

Jacques Lafarge, propriétaire, sans profession, demeure au village de Bréjagoux, commune de St-Bonnet.

- 1890 :

Antoine Vérière, fermier à Chasternac.

Marie Gaillard de Chasternat.

- 1891 :

Marie Guillaume, propriétaire à Chasternat.

- 1897 :

Jean Baladuc, fermier, demeurant à Chasternac.

- 1898 :

Jeanne Marie Gaillard de Chasternat.

- 1899 :

Antoine Fabre, marchand de toiles, son épouse Odile Porcq demeure à Chasternat.

- 1907 :

Jacques Bourgeat, charron à Chasternac.

- 1959 :

Lapeyre Jean, fermier, demeurant au Cros de Chasternac.

L'ABBÉ GÉLY

Aîné d'une famille de cinq enfants, Joseph Gély naquit à Salers, en 1874. Après avoir fait ses études secondaires au Petit Séminaire de Pleaux, il entra à Saint-Sulpice à Paris pour y poursuivre ses études théologiques. Ordonné prêtre en 1897, il revint dans le Cantal pour y exercer son ministère sacerdotal. C'est ainsi que l'abbé fut successivement vicaire à Antignac (1897), à Saint-Paul de Salers (1899), à Jussac (1904) et enfin à Saint-Géraud d'Aurillac en 1906. Il y fonda une société sportive bien connue « La Géraldienne ». En 1911, il fut nommé curé de Saint-Christophe les Gorges. Il y resta 36 ans avant de prendre sa retraite dans sa maison de Salers en 1946.



C'est en arrivant à Saint-Paul de Salers en 1899 qu'il réalisa ses premières prises de vue. La photographie en était encore à son balbutiement. L'abbé, parcourait la campagne pour fixer sur plaques de verre, les scènes de la vie rurale qu'il développait en rentrant au presbytère. Il savait saisir la vie en mouvement avec énormément de réalisme. Pédagogue, avant tout et bien avant l'invention de la télévision, il avait découvert le pouvoir de l'image sur les enfants.

Il leur projetait, pour enseigner la catéchèse, des représentations de l'Ancien testament ainsi que des saynètes moralisatrices où l'humour ne manquait pas.

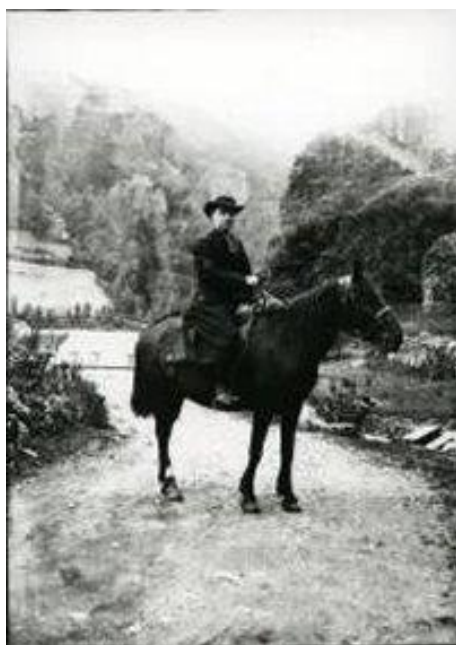
Grand voyageur pour cette époque, il ramena de ses périples, des clichés d'Italie, de Tunisie, de Palestine. Avec ses plaques photographiques, il organisait des séances de projection publiques, devenant ainsi, un précurseur de l'audiovisuel. Ethnologue, d'avant-garde, il livre dans ses clichés le témoignage d'une société rurale autarcique, aujourd'hui révolue. Au début du siècle, en Auvergne, on avait l'habitude d'aller se « faire tirer le portrait » chez le photographe établi en ville, mais ils étaient peu nombreux.

Après souscription auprès des habitants de Salers, l'abbé Gély put acquérir la maison à l'abbé Chaumeil, le 7 juin 1913, non pas pour y habiter mais pour y abriter une école « l'institution Notre-Dame de Lorette ». Il ne revendra qu'en 1941.

Il était fils d'Etienne Gély (boulangier en Espagne) et d'Anne, dite Lucie Chanut. Ses parents s'étaient mariés le 25 mai 1873, Etienne Gély était né le 15 février 1845 au Ray de Mauriac, fils de Jean Gély (fermier) et de Marguerite Cheymol ; et Anne Chanut était née à la Retortillade le 17 juillet 1847 de Jean Chanut (propriétaire à salers) et Catherine Chazette.

Il est décédé en 1954 et repose dans le petit cimetière de salers. L'abbé Joseph Gély avait une passion : la photo.

On peut retrouver les clichés de l'abbé Gély dans le livre **LES GENS DE SAINT PAUL DE SALERS** – Textes des légendes de Marie Madeleine Testard.



L'ÉGLISE D'ALLY

D'après le livre de l'abbé Burin – Trois siècles d'histoire locale

La paroisse d'Ally avant 1789, faisait partie de la Haute-Auvergne, elle était de l'élection et de la subdélégation de Mauriac, ressortissant du baillage d'Aurillac. Depuis la Révolution, c'est une simple commune de l'arrondissement de Mauriac et du canton de Pleaux.



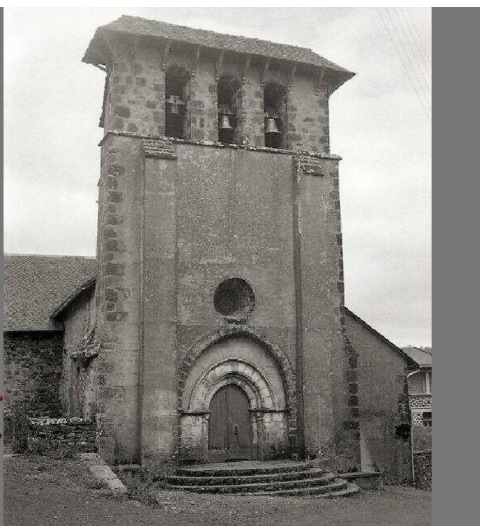
Le patron de cette église est St-Vincent, diacre et martyr. Il naquit à Osca, en Espagne, devint évêque de Saragosse.



Dacien, gouverneur de la province, par ordre de Maximilien et de Dioclétien, le fit arrêter et comparaître devant lui, chargé de chaînes. Devant le peu de résultat de ce mauvais traitement, il le fit conduire dans une prison jonchée de fragments d'écailles.

Tandis que le saint était enfermé dans cette ténébreuse prison, une clarté radieuse surgit soudain, illumina le cachot. Le gouverneur changea de tactique, il essaya de le contraindre en lui offrant toutes sortes de délices. Le saint ne céda pas et en peu de temps, son âme s'envola au ciel pour cueillir la couronne du martyr, le 11 des calendes de février. La dépouille de St-Vincent fut jetée sur la voie publique puis en pleine mer. Mais le cadavre revint sur le rivage, recueilli par les chrétiens et enseveli suivant leur culture.

*Il faut imaginer
qu'autrefois
l'église d'Ally
avait un clocher
à peigne comme
celui-ci*



L'église St-Vincent d'Ally possède quelques fragments des reliques de saint patron. On les exposait autrefois à la vénération des fidèles durant l'octave du 22 au 29 janvier. Mais pour éviter toute profanation, on a dû les mettre en lieu sur.



Au XV^e siècle, on construisit deux chapelles. Ce procédé eut pour résultat, de figurer les deux bras du Christ et l'emplacement de la tête représentée par l'abside circulaire. La partie romane de l'église se réduit au chœur et à l'abside. La chaire, les confessionnaux, les fonds baptismaux sont tout récents et sans grand cachet artistique.

Le clocher, autrefois à peigne, jugé indigne pour la paroisse d'Ally, le curé Détony et le maire Rivière, le firent renverser et édifièrent à la place, la tour actuelle.



Des quatre cloches garnissant le clocher, la plus petite comporte l'inscription suivante :

***L'an 1801, j'ai eu pour parrain
Antoine Lavergne de Langlade
Et pour marraine, Jeanne Vacher d'Espontour***

La plus grande, fut fondée en 1870, lors de la reconstruction du clocher. Elle est fondue à Villefranche d'Aveyron par MM. Caze frères. Elle porte l'inscription suivante :

Sous l'invocation de Saint-Vincent
Martyr M. Détony Jean curé
Parrain. M. Rivière Michel. Maire
D'Ally. Mairaine. Dame Marie-Étienne
Marguerite-Hélène de Clavenas, comtesse de la
Tour d'Quvergne, au château de la Vigne

La seconde cloche (526 kg) fut fondue en 1888, sur commande de M. Andrieux, curé d'Ally. Son nom est Sainte-Marie. Parrain Joseph Mollat du Puy-Soutro, président de la fabrique et conseiller municipal. Mairaine, Marie-Adèle Delbas, épouse Monteil d'Ally.

La troisième (374 kg), elle sort aussi des ateliers Triadou de Rodez et fut fondue en 1888 avec l'inscription suivante :

Saint-Joseph, parrain, Jean Chaumeil du Monteil
Treésorier de la fabrique et conseiller municipal
Mairaine Madame Mathieu Lachaze née Delfaut
Andrieux, curé. J.B Monteil. Maire

L'abbé Ballit se souvient qu'à son arrivée à Ally en 1863, la grosse cloche était fêlée. Cette église que le Pouillé de Clermont cite sous le nom de St-Ferréol d'Ally est dédiée à Saint-Vincent et on célèbre la Nativité de la Sainte-Vierge, le 8 septembre. Sa cure fut rattachée au diocèse de Clermont de 1317 à 1790, époque à laquelle elle fut définitivement réunie à celui de St-Flour. Elle fut érigée en succursale par ordonnance royale le 5 janvier 1820.

Les registres remontent à 1670 et se continuent presque sans interruption ou lacune jusqu'en 1789, puis de 89 à nos jours.



LISTE DES DIFFÉRENTS CURÉS À ALLY

AU XVII^e SIÈCLE : ANTOINE ESCLADIS (1615) – N. DE VIELABAL (1620) – ANTOINE DE LANGLADE (1628) – JEHAN DE PIERELADE (1628) – GUILLAUME DE VIELABAL (1638) –

AU XVIII^e SIÈCLE : JOSEPH LECONET (1702) – ANTOINE DE SÉGUY D'ANGLARDS (1716) – ANTOINE DELZANGLES (1737) – JEAN-PIERRE DELZANGLES (1748) – ANNET PATY (1789) – BROUSSE, CURÉ CONSTITUTIONNEL (1789) – ANTOINE BALDUS DE FRAISSY – OLIVIER ANTOINE DE CHAVERGNE – GÉLY PIERRE DE TARIEU – BALDUS RESTE

AU XIX^e SIÈCLE : BALDUS ANTOINE (1803) – LESCURE PIERRE (1813) – CONORT JEAN (1832) – DÉTONY JEAN (1839) – ANDRIEUX JACQUES (1873) – JEAN DELMAS (1902) – NOTE : LE PREMIER PASTEUR D'ALLY EST MESSIRE JEAN DE LA TOUR, RECTEUR EN 1418, PUIS VIENNENT CLAUDE CROZAT EN 1504 ET PIERRE DE LANGLADE EN 1527.

AU XVI^e SIÈCLE : JEAN DE LA TOUR (1418) – CLAUDE CROZAT (1504) – PIERRE DE LANGLADE (1527) – ANNET DE VIELABAL (1538) – ANTOINE VEYRET (1575) – PIERRE DE ST-THOMAS (1580) – ANTOINE DE LANGLADE (1598)

Cet édifice (église), modifié aux 15^e, 17^e, 18^e et 19^e siècles, a conservé de l'époque romane une travée de chœur, l'abside et le chevet. Le plan primitif du XII^e siècle se composait d'une nef barlongue prolongée par un chœur carré et terminée par une abside semi-circulaire sur ses deux faces. L'arc triomphal et l'arc séparatif du chœur retombent sur des colonnes aux bases sculptées. Sur le chevet, les baies affectent l'aspect de fenêtres limousines avec colonnettes logées dans les piédroits et chapiteaux épannelés recevant un tore. L'église du XII^e siècle a été édifiée sur un édifice antérieur. La nef du XII^e siècle a été remplacée par une autre en plein cintre sans doute au 17^e ou XVIII^e siècle. En 1870, le clocher peigne, qui comportait quatre ouïes, fut remplacé par un clocher carré.



LA CHAPELLE DU PUY-SOUTRO

Autrefois Peux-Sotro ou Soubro. Au milieu du village se dresse un superbe Sully. Cette chapelle est placée sous l'invocation de Notre-Dame de la Pitié. U moment de la Révolution, elle était en mauvais état. Elle fut même interdite car classée comme « indécente ». Sur la porte d'entrée sont gravés une date (1659) et deux blasons armoriés. Celui de droite (d'azur à trois bandes d'or), les armes de la maison de Scorailles. Celui de gauche, les armes de Jacques de Chomeil, seigneur de Feyssines et du Puy-Soutro (d'azur à trois rocs d'échiquier d'or).



Jacques de Chomeil épousa le 8 juillet 1638, Aymée de Scorailles, fille de François III de Scorailles et de Jeanne de St-Chamand.

L'autel, assez récent est l'œuvre d'un ouvrier de Fontanges. Le retable semble plus ancien, école Peuch de St-Flour.

La tradition orale, pérennise l'idée que la chapelle serait l'extension d'un château, ou du moins d'une maison bourgeoise. En 1865, le curé d'Ally racontait que son vicaire avait à son arrivée entendu parler de l'existence très ancienne de châtelains, possesseurs d'un banc fermé dans l'église paroissiale. La tradition ajoute que le tableau avec plusieurs personnages, donné à la chapelle par les châtelains en reconnaissance d'une faveur obtenue du ciel.

L'acte le plus ancien, remonte à 1528, donc, antérieur à la fondation de la chapelle et nulle mention de château, ni de châtelains dans la Lieve (document qui liste les différents locataires) de 1550. La propriété du titre de seigneur du Puy-Soutro est détenue par la famille Chaumeil. Le berceau de celle-ci se trouve à St-Cirgues de Malbert, canton de St-Cernin.



Jean-Baptiste laissa deux fils : l'aîné Jacques eut en apanage (portion du domaine), le château familial de St-Cirgues, plus St-Rémy, le Puy-Soutro, la Bourgeade et la Roche de Loupiac. Le second Étienne eut pour sa part, Domal, etc..

Jacques se maria en 1638, le 8 juillet avec noble demoiselle Aimée de Scorailles. C'est à lui que nous devons la restauration de la chapelle car son blason est gravé sur la pierre de la porte d'entrée.

François de Chaumeil, écuyer, seigneur de St-Cirgues, Malfavas, Domal, Plagnes, St-Étienne, St-Bonnet, St-Rémy, le Puy-Soutro, la Bourgeade et autres lieux. Son fils, Jean-Baptiste hérita de ses possessions.

Les premiers reçus de redevances payées par les habitants du Puy-Soutro au seigneur de Feysines, datent de 1650. Les époux devaient résider au Puy, comme l'indique l'acte de 1666.

À cette époque, une révision des titres nobiliaires est lancée par le roi. L'intendant en Auvergne est M. de Fortia qui résidait à Clermont. Il va déléguer à Aurillac, un de ses lieutenants, Messire Guy Passefonds. Celui-ci, fit comparaître devant lui, tous les nobles ou soi-disant tels. Tout noble dut produire la généalogie de sa famille et prouver qu'il était vraiment noble.

- Déposition de Jacques Chomeil :

« Jacques Chomeil, écuyer, sieur de Fressynes, résidant au lieu del Peuch-Soutro, paroisse d'Ally. Signé – Freyssines. »

En 1669, avec sa sœur Jeanne, il fait hommage pour sa maison et son domaine du Puy-Soutro. Il mourut à St-Cirgues en 1689 et fut enterré dans l'église de ce lieu. En fait, il ne devait faire que de courts séjours au Puy-Soutro.

Jacques laissa deux fils : l'aîné Charles eut en héritage St-Rémy, St-Cirgues et le Puy-Soutro. Le cadet, Pierre eut la Bourgeade et quelques parcelles de terrain du Puy. Mais le vieux seigneur, leur père s'était remarié en secondes noces, avec demoiselle Thérèse de Gibanel, dont il eut un enfant. Malheureusement, il ne survécut que peu de temps. La famille Chaumeil reste propriétaire de quelques lopins de terre en 1738.

En 1789, le propriétaire de St-Cirgues de Malbert, était le marquis de Saluce, seigneur de Drugeac, co-seigneur d'Ally, de Drignac et gouverneur de Salers.

Enfin, pour synthétiser toutes ces informations : les documents anciens ne font pas référence au château, ni à la chapelle, pourtant, elle est bien là..Il reste encore, bien des découvertes à faire afin de réaliser la vraie histoire de la chapelle du Puy-Soutro.



LES FERMIERS (extrait d'un texte de l'abbé ?)

Définition : de 1741 à 1749, les fermiers ou sous-fermiers sont les personnes qui touchaient des rentes des différents terrains qui louaient aux paysans. La plupart sont disparus et remplacés par les paysans qui à leur tour sont devenus des fermiers. Si les gens ont changé, la mentalité est restée et il n'est pas rare de retrouver dans les comportements d'aujourd'hui, les exactions de leurs ancêtres.

- « Nous avons vu (dénombrement des rentes) à qui l'on entendait par fermiers. Du reste, la signification de ce mot n'a pas changé, même de nos jours où maintes propriétés sont données en ferme. Sans vouloir faire allusion à ceux que nous venons de désigner et dont les descendants de quelques-uns sont connus pour très honorables ; disons que les fermiers étaient les tyranneaux, les plus redoutables des tenanciers. En général, si dans le nombre, certains se montraient bienveillants avec leurs débiteurs de la Dîme, la plupart au contraire faisaient preuve d'une exigence parfois excessive. Forts, de leurs traités, qui leur conféraient les droits des seigneurs, ils traînaient sans pitié devant les tribunaux le malheureux en retard pour le paiement des redevances..

IDÉE REÇUE : Les fermiers généraux... n'étaient en rien des laboureurs ! Il s'agissait de manieurs d'argent privés, situés au sommet de la hiérarchie financière car collectant les impôts indirects pour le compte du Roi, se constituant souvent d'énormes fortunes au passage.



.. Peu leur importait que la grêle, la gelée, ils étaient sans pitié devant bien des misères. Sous prétexte de donner l'exemple, ils obtenaient des juges l'incarcération des paysans qu'ils avaient choisis, à raison d'un par village, comme victime expiatoire.



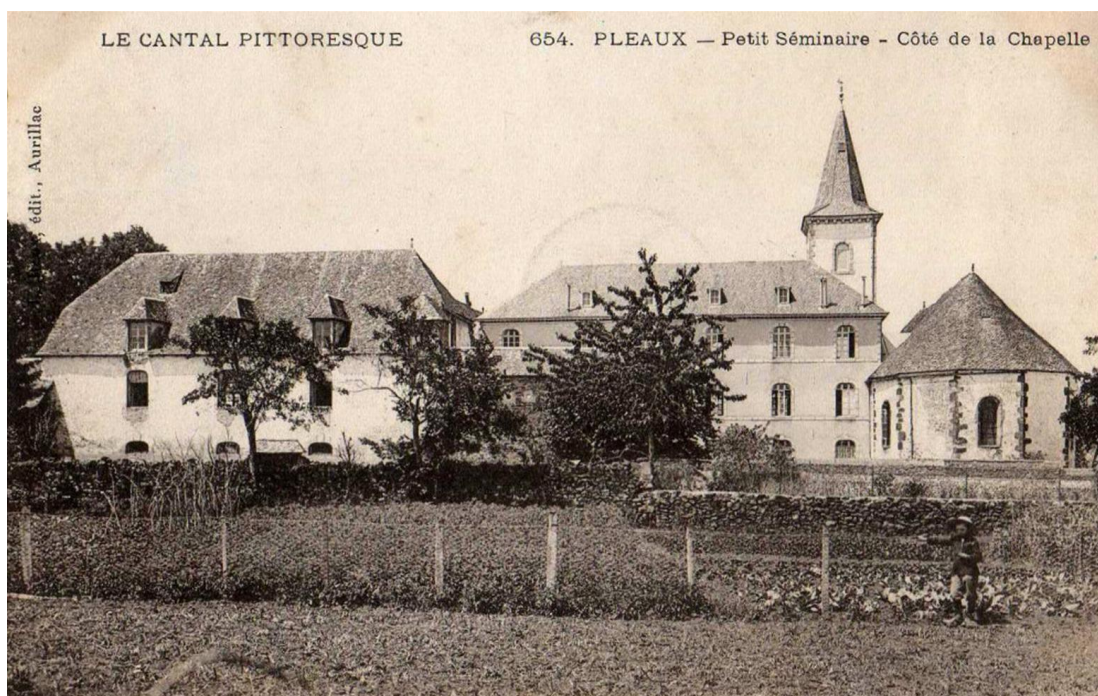
Il n'est interdit de croire que l'ancienne noblesse a été chargée de la malédiction des paysans, quand la Révolution a éclaté. A partir de 1789 et même avant, les travailleurs de la terre avaient commencé les pillages des châteaux ».

Histoire du petit séminaire de Pleaux (le Pleaudien n° 31)

D'après le manuscrit légué par l'abbé Elbayre, curé de Saint Martin Cantalès (décédé en 1913) à L'abbé Henri Burin.

Au lendemain de la Révolution de 1789, Pleaux n'était que ruines matérielles et spirituelles. Tout était à refaire. À cette époque, les autorités religieuses avaient un grand pouvoir tant sur le plan moral que temporel. Les responsables de l'époque furent aidés par d'éminents prêtres qui, pour échapper à la tourmente révolutionnaire s'étaient exilés vers l'Espagne. Il fallait pour le bien de tous, rouvrir les églises et rétablir les anciennes missions diocésaines.

Comme les ruines de Salers, ne permettaient pas d'entreprendre une restauration, on pensa à Pleaux qui possédait un vaste édifice conventuel sans affectation : les Carmes. Celles-ci furent vendues à la commune pour la somme de 13 000 livres et nomma un expert pour évaluer les frais de restauration.



M. Manilève, maire de Pleaux proposa une cession immédiate des locaux (car le prix des réparations était trop important) et permit ainsi à l'abbé Mailhes de faire au couvent des carmes des réparations importantes. Mais après bien des discussions, l'évêché décida d'établir la Mission à Aurillac.

L'abbé Mailhe, créa une école primaire puis une école secondaire presbytérale. Les habitants de la région y inscrivirent leurs enfants. En 1829, le séminaire comptait 144 élèves.

En 1822-1823, une souscription diocésaine donna par deux fois 55 000 francs. En 1826-1827, Mgr Feutrier, ministre des affaires ecclésiastiques, attribua une subvention pour les frais de construction des 1^{er} et 4^{ème} dortoirs. À ces sommes, s'ajouteront des dons de particuliers, parmi lesquels, un de 3 000 francs offert par un habitant de St-Bonnet de Salers.

Une circulaire de 1850, de Mgr de Gualy, déclarait la nouvelle école comme un coin rêvé. La ville de Pleaux était fière de son séminaire. Tous les lundis de Pentecôte, une grande sortie était organisée à Nieudan, Polminhac ou à Salers. Quelle organisation pour déplacer 170 élèves, remuants et tapageurs et les transporter dans de vieilles diligences. Le départ avait lieu à 5h1/2 du matin pour arriver à salers vers 10h, avec la fanfare.

Une messe basse était célébrée par M. Rolland, Préfet de Religion, dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette. Avant le déjeuner, tous les élèves se précipitaient sur l'esplanade de Barrouze, la Cannebière de Salers.



Le Petit Séminaire était une pépinière de prêtres, mais aussi d'hommes qui se destinaient à de brillantes carrières civiles. La tourmente arriva en 1905 avec la proclamation de la séparation de l'Église et de l'État. Un ordre brutal signifia au Supérieur d'évacuer les locaux dans le plus bref délai. Ce fut un départ bien triste. En décembre 1906, dans la neige, s'égrenèrent les convois de charrettes chargées de meubles et de bagages, vestiges du Séminaire. La bibliothèque resta aux mains des vandales. Les objets du culte furent sauvés. Les uns partirent à Saint Eugène d'Aurillac, les autres restèrent dans l'église paroissiale de Pleaux. Le maître-autel en bois sculpté se trouve actuellement dans la première chapelle à gauche. Il conserve les reliques de St Pie 1^{er}, martyr et pape en 140. Le beau parquet est dans la sacristie. La table de communion sert de balustrade à la tribune où fut placé l'orgue après des mois d'oubli dans le débarras des Carmes, celui-ci avait été offert par un généreux donateur au Séminaire. Bien des objets pieux ont été dispersés, la lampe du sanctuaire, une statue de la Vierge ont trouvé abri dans une maison voisine.

Quelques mois après, maîtres et élèves purent retrouver un toit ; c'était à Saint Eugène d'Aurillac. Mais les bâtiments n'étant pas assez grands, on logea les professeurs dans le voisinage immédiat.

LE PETIT SÉMINAIRE DE PLEAUX (suite)

Le texte ci-dessus sur la vie du Petit Séminaire demande une dernière démonstration sur les nouvelles méthodes de la République. Nous revenons vers la période de conflit pour ne pas oublier ceux qui de par leur courage ont résisté à l'absurdité des guerres.

En 1914, il y avait dans le doyenné de Pleaux, 17 prêtres. Il y avait deux vicaires à Pleaux, un à Ally et un à Saint Christophe. Quelques années plus tôt, il y avait aussi des vicaires à Chaussenac, Sainte Eulalie et Saint Martin Cantalès. Il ne faut pas s'étonner de la présence de prêtres dans de toutes petites paroisses comme Enchanet (106 habitants), Escorailles (152 habitants).

Pour la mobilisation de la guerre de 1914, 5 prêtres sur 17 ont été mobilisés du doyenné de Pleaux ; ils sont tous revenus. Le plus souvent affectés au service sanitaire, infirmiers, responsables des trains d'évacuation, beaucoup n'étaient pas directement en 1^{ère} ligne, sauf les brancardiers qui prenaient de grands risques.



Bien sûr ! Cette digne assemblée d'ecclésiastiques en soutane noire avec rabats a quelque chose d'impressionnant pour nous aujourd'hui et nous n'y sommes plus habitués. Il y avait dans cet établissement un esprit de famille dont les anciens gardaient un excellent souvenir. Nous pouvons reconnaître au 1er rang, en bas à gauche, le futur célèbre archevêque de Toulouse qui a tenu tête aux SS, le cardinal Saliège.

Liste des appelés :

- Besson Guillaume, vicaire à Pleaux (il sera plus tard curé de Velzic et de Saint Chamant). Mobilisé le 20 mars 1915, à la 13^{ème} section d'infirmiers, affecté au train sanitaire 4 Midi. Il sera évacué pour fatigue générale et reste après sa guérison dans la zone de l'intérieur avant son départ pour l'armée d'Orient

jusqu'au 9 août 1918. Nommé caporal, le 25 mai 1915 et sergent le 7 janvier 1919, a contracté en Orient le paludisme. Démobilisé le 12 février 1919.

- Antoine Baptiste, vicaire à Pleaux (il sera plus tard curé de St-Étienne Cantalès).

Mobilisé le 4 août 1914 au 339^{ème} régiment d'infanterie. Parti aux armées le 10 août, prend part à la campagne de Lorraine. Versé à la 13^{ème} section d'infirmiers en novembre 1915. Nommé brancardier GBD (groupe de Brancardiers Divisionnaires), démobilisé le 1^{er} avril 1919 avec la Croix de Guerre*.

** Le médecin principal du service de santé du 15^{ème} corps d'armée, le brancardier Baptiste Antoine du GBD 123 : de mars à Juillet 1917, a pendant trois mois consécutifs montré le plus grand dévouement et le zèle le plus constant dans le service des inhumations sur le champs de bataille Douaumont-Fleury ; a obtenu avec les équipes qu'il dirigeait les meilleurs résultats, malgré de grandes difficultés et sous de fréquents bombardements, dans des conditions pénibles et très périlleuses.*

- Abbé Jean Degoul, vicaire à Ally (il sera plus tard curé de Moussages en 1920).

Mobilisé le 3 août 1914, affecté aux trains sanitaires. Le 2 février rejoint la RPS (Réserve de Personnel Mobilisé), de Neufchâteau d'où il est envoyé le 20 mars à l'ambulance 2/154 de la 48^{ème} division d'infanterie, caporal le 24 octobre 1918, démobilisé le 28 janvier 1919.

- Abbé Jean Joseph Gély (curé de St-Christophe de 1911 à 1946).

Classé au service auxiliaire dans le service des armées le 25 janvier 1915 et incorporé à la 13^{ème} section d'infirmiers. Affecté à l'hôpital 70 de Royat le 21 février. Parti aux armées le 24 mars. Passé au train sanitaire 11 Midi, le 5 avril, de là au train sanitaire 14 Midi, le 13 octobre 1917. Démobilisé le 29 février 1919.

- Abbé Jules-Henri Burin (curé de St-Martin Cantalès en 1910 ; de 1923 à 1951 curé de Chaussenac).

Mobilisé le 28 janvier 1915, à la 13^{ème} section d'infirmiers militaires. Successivement affecté à l'hôpital temporaire 10 et à l'hôpital 98 de Clermont Ferrand. En ce dernier établissement, remplit les fonctions de gérant de l'annexe Bergougnan et aumônier. Nommé caporal le 15 mai 1915, promu au grade de sergent le 15 avril 1917. Démobilisé en janvier 1919.

Parmi les séminaristes rescapés de la grande guerre

L'abbé Firmin Dauquier, originaire de Calau, né le 7 novembre 1898, curé doyen de Salers, décédé le 13 novembre 1983.

Parti à 19 ans, fin décembre 1917 pour le front, où il est affecté au 288^{ème} régiment d'infanterie. Il a pris part à la campagne de l'Oise durant laquelle il est blessé au visage près de Noyon. Evacué à Beauvais, classé service auxiliaire par la commission de réforme de Lyon le 24 octobre 1919, il rejoint le dépôt du 88^{ème} régiment d'infanterie à Mirande et à Auch. Démobilisé le 7 avril 1920 avec la Croix de Guerre.

Le château de Branzac

Sur le site, existait une grande villa romaine, propriété de Maître Valancius, dont le nom allait décliner en Varanzac, Vranzac¹ puis en Branzac.

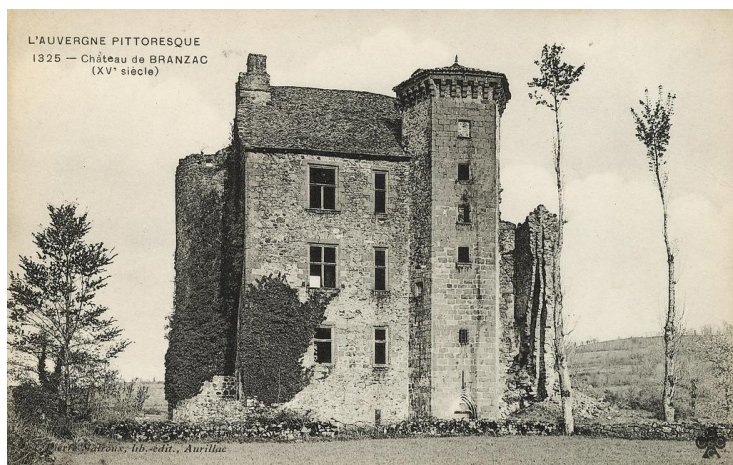
Les premiers seigneurs féodaux sont des chevaliers Vigouroux vers 1130. Il fut acquit en totalité vers 1312, Aymeric de Pestels ; son héritier Guy IV de Pestels améliorera grandement la bâtisse.

Vers 1340, Aymeric réussit à réunir toutes les parts et donne à Branzac, les fortifications nécessaires pour résister aux invasions anglaises. Son petit-fils, Guy, ajouta la tour d'escalier à six cotés.

Claude de Pestels, compagnon de François 1^{er} en Italie, ramène dans son domaine, Camille Caracciolo (épousée en 1547). Le jeune couple donne au château, un cachet exceptionnel en faisant repeindre les salles d'apparat en fresques.



de
par



Par mariage, Branzac, passe dans la famille de Jean de Tubières en 1607, puis pour mille livres à Paul d'Anglards de Bassignac, lieutenant des maréchaux de France, le 28 juillet 1776.

Il avait acquit en même temps les terres et seigneuries de la Roche Pestels, la Tour de Poul, Fontanges et Salers, dont il devenait aussi baron.

Robert de Lignerac, deviendra le nouveau

propriétaire en 1765 et par héritage Joseph de Lignerac, duc de Caykus, ne garde Branzac qu'une dizaine d'années ; ruiné, il vend au comte Paul d'Anglards de Bassignac qui vendra à son tour aux sieurs Servet de Saint-Martin Cantalès et à Antoine Courbebaisse de Peyrebrune.

Les deux beaux-frères vont se brouiller et la propriété dans l'indivision va tomber en ruine.

Au bout de quelques années, la salle d'honneur se transforme en grange et les cuisines deviennent des étables. Les deux tours rondes sont démolies. Les pierres de l'une d'entre elles serviront à la construction du viaduc pour le chemin de fer. En 1890 et 1895, les deux cheminées sont vendues. L'une pour le château de Conros et l'autre au château de Pesteils.



1) En 1632, le château appartenait à Guillaume de Vranzac.

Le château de Mazerolles

(La prévôté de Mauriac- Docteur Deribier)

Le château se compose d'une énorme tour ronde à cinq étages, avec chemin de ronde, créneaux, mâchicoulis et d'un corps de logis. Cette tour, écrase un peu du poids de ses hautes murailles, épaisses de plus de trois mètres¹.

Raymond 1^{er} de Mazerolles, damoiseau, seigneur du lieu et de Ferluc, en rendit hommage au doyen de Mauriac, pour la fête de saint Julien en 1272.

Guy et Raymond II de Mazerolles agirent de même envers l'abbé d'Aurillac pour leur fief et château de Drugeac le 25 septembre 1313.

Après Raymond II, le domaine passe aux Maisons de Mauriac-Miremont et de Marion.

Luque de Marion, héritière de Mazerolles, l'apporta en dot à sieur Lausmonier ou de Las Monyer, seigneur de Belhac, sieur de Mazerolles-Mauriac, époux de Marie de Chany, en 1525 à Jean de Fontanges, chirurgien à Mauriac.

La fille unique d'Antoine de Lausmonier et de Marie de Chany, Anne, apporta cette seigneurie en dot le 27 novembre 1548 à Christophe de salers (fils de Nicolas et de Charlotte de St-Chamans) qui joignit Mazerolles aux autres biens de sa maison.

Dans le Dictionnaire du Cantal, Les époux Lausmonier et Marie Chany, aurait eu une fille, Agnès ou Annette de Mazerolles. Delalo et Bouillet ont reproduit cette erreur, Annette de Mazerolles n'a jamais existée. Il est donc difficile, aujourd'hui de construire sa descendance..

Sous Charles IX, ce fief appartenait en partie à François de Scoraille, légitimé. Quant à Agnès de Mazerolles, c'était tout simplement Agnette Charles dont le mari était hors du royaume.

François 1^{er} de Scoraille était seigneur de Chaussenac et de Mazerolles dans le premier tiers du XVI^e siècle. Marié le 26 novembre 1525 à Anne, dite Nine de Montal, fille d'Amaury II, baron de la Roquebrou et de Jeanne de Balzac, dont il eut quatre enfants et mourut le 9 août 1571.

Guillaume, bâtard de Scoraille, s'allia le 22 avril 1570 avec Marie de Salers, fille de Christophe, écuyer, seigneur de Mazerolles et d'Agnès de Reilhac.

Son petit-fils, Annet 1^{er} de Scoraille-Mazerolles, épousa le 28 janvier 1655, sa nièce bretonne. Il devint baron de Salers, en achetant cette baronnie après la confiscation faite sur François IV, son beau-père. En effet, le 19 mars 1679, un arrêt du Parlement de Paris la lui adjugea moyennant 78 000 livres.

- 1) On suppose que le château a évolué avec le temps. Le manoir devait se composer d'abord d'une grosse tour, les deux corps de logis viendront plus tard.



Quelques mots sur la particule nobiliaire

À l'époque féodale, les nobles prennent le nom de la terre ou ils sont attachés. La particule *de*, n'est pas une marque de noblesse. Cette mode d'adjonction a sévi fortement auprès des tribunaux et des juridictions de tous ordres. Ils sont assaillis de requêtes de Pierre, Paul, Bertrand, Constant ou Mathieu qui demandent à être autorisés pour toutes sortes de raisons à s'appeler désormais : Bertrand *de* Paris, Victor *de* Pontoise, Constant *de* Versailles ou Mathieu *de* Limoges.



Après quelques années, tous ces joyeux compères signeront sans vergogne : Baron *de* Paris, Vicomte *de* Pontoise ..Etc.

Molière disait :

Quels abus de quitter le vrai nom de ses pères

Pour en vouloir prendre un bâti sur des chimères...

L'École des Femmes

Annet de Scorailles eut onze enfants : deux filles et neuf garçons, dont huit tombèrent au service de la France. Le nom de Scorailles-Mazerolles-Salers s'est éteint avec Annet II, marié en 1747, à la Limousine Magdeleine de Corn qui lui donna trois filles. L'aînée, madame de Naucaze, attributaire de Mazerolles, mourut sans enfant en 1820 en 1820. Sa légataire universelle, sa nièce Marie-Suzanne du Griffolet, fille de sa sœur cadette Marie-Thérèse-Diane de Scoraille- Mazerolles, comtesse du Griffolet.

Melle du Griffolet, épousa Sulpice de Jouvenel de Maranzac. Elle mourut sans postérité le 8 avril 1863, âgée de 87 ans. Elle laisse Mazerolles à son neveu Ernest de Fénis de Laprade. Celui-ci épousa Angèle Couderc de saint-Chamant. Leur fille, Berthe de Fénis, s'allia à son cousin Jean-Emmanuel-Henri, marquis de Cosnac, mort en 1889.

La marquise de Cosnac décéda à Brive le 1^{er} mars 1914. Laissant Mazerolles à son petit-fils Ithier, né en 1886, marié à Melle Christiane d'Elva.

Notes : l'entrée voûtée du château, conduit à une vaste cour entourée de bâtiments nécessaires à l'exploitation des biens ruraux et au logement des gens de la maison. Dans l'intérieur, on voit partout des formes massives.

Menaçant ruine, le château a été partiellement reconstruit au XIX^e siècle.



Notre Dame des Miracles – Maariac

(Le Pleaudien n°37)

Après 500 ans d'existence environ, l'Empire s'est progressivement disloqué. Il sera d'abord divisé en deux : l'Empire Romain d'Orient ou Empire Byzantin, avec pour capitale Constantinople (Istanbul) et l'Empire Romain d'Occident avec pour capitale l'antique Rome.

Cette division a laissé une empreinte dans la chrétienté encore aujourd'hui. Les églises d'Orient sont héritières de l'Empire Byzantin, tandis que les églises unies au Pape, sont héritières de Rome.

L'univers culturel entre les deux parties est assez différent. Cela a entraîné une rupture, un schisme qui s'est produit en 1054. Cette division de l'Église, cette perte d'unité demeure aujourd'hui avec l'orthodoxie d'une part qui s'est séparée du Pape et l'Église latine unie au Pape d'autre part.

Clovis et le royaume des Francs



Si l'Empire d'Orient s'est maintenu près de 1000 ans, jusqu'à la chute de Constantinople en 1553. L'Empire d'Occident lui, s'est disloqué sous les coups des invasions dites Barbares, venues de l'est dans les années 400 : Wisigoths, Ostrogoths, Vandales, Alamans, Angles et Saxons, Burgondes, Francs.

Ainsi, la Gaule Romaine, se trouve émietlée en plusieurs royaumes barbares, rivaux se faisant la guerre. C'est ainsi qu'apparaît, Clovis, roi des Francs qui vainquit en 507 Alaric II, roi des Wisigoths à Vouillé, près de Poitiers. Cette victoire est l'un des éléments fondateurs de ce qui deviendra la France. Or Clovis était resté païen, sous l'influence de sa femme Sainte Clotilde, il se convertit à la foi chrétienne et fut baptisé vers 499 par Saint Rémi à Reims avec 3000 de ses guerriers.

Jusqu'à l'Empereur Constantin, les chrétiens étaient régulièrement persécutés. Mais en 313, l'Empereur se convertit à son tour, il émet l'Édit de Milan qui donne la liberté religieuse aux chrétiens. Le christianisme devient le culte officiel de l'Empire sans pour autant que le paganisme soit interdit ; il disparaîtra peu à peu.

Pendant cette période, une grande crise se répandit dans l'Église. Cette crise dite Arienne, du nom d'un certain Arius, prêtre d'Alexandrie en Égypte. La doctrine arienne nie le fait que le Christ fut Dieu. Cette doctrine dite « hérétique » eut beaucoup de succès, car elle constituait une sorte de compromis entre la foi chrétienne, la philosophie antique et un retour à une certaine conception de la religion païenne. L'Empereur dut convoquer un concile en la ville de Nicée en 325, afin de contraindre les évêques à se mettre d'accord.

On considère que le changement de religion de Clovis, contribua à la restauration de la foi catholique ; c'est en cela que la France (issue du royaume Franc) est déclarée « Fille aînée de l'Église ».

Clovis meurt en 511 à Paris, l'ancienne Lutèce, dont il fit sa capitale. Il est inhumé dans la basilique des Saints apôtres Pierre et Paul qu'il avait fait édifier sur le tombeau de Sainte Geneviève, la sainte patronne et protectrice de Paris, sur la colline qui porte son nom, à côté de l'actuel Panthéon (qui fut édifié sous Louis XV en l'honneur de cette sainte).

L'église fut détruite à la Révolution, mais l'église mitoyenne de Saint Etienne du Mont, est aujourd'hui dédiée à Sainte Geneviève.

Après la mort de Clovis, son royaume est divisé par héritage entre ses fils : Thierry, (roi de Reims) ; Clodomir (roi d'Orléans) ; Childebert (roi de Paris) ; Clotaire 1^{er} (roi de Soissons). Le domaine de Thierry à pour capitale Reims, mais le domaine de Mauriac dépend de Lui. C'est ce qui explique probablement la venue de sa fille, une certaine Théodéchilde à Mauriac.

Sainte Théodéchilde à Mauriac

L'origine de l'église Notre-Dame des Miracles et de la cité de Mauriac remonte à Théodéchilde, reconnue sainte par la tradition. Elle a vécu entre 522 et 598.

La légende raconte que Basolus, notable gallo-romain, fait prisonnier par Thierry au monastère Saint Pierre le Vif de Sens, serait devenu chrétien et aurait fait don de ses terres de Mauriac au monastère.

La vierge Marie va se manifester à elle, au point que celle-ci va lui offrir une église. Le culte de la Vierge Marie s'est développé après le concile d'Éphèse qui s'est déroulé en l'an 431. La première église à être dédiée à la Vierge Marie est Sainte Marie Margeur à Rome, puis très rapidement, vont apparaître de

nombreux sanctuaires, dont celui de Notre Dame du Puy, Notre Dame de Clermont et bien sur Notre Dame des Miracles à Mauriac. Ainsi, Mauriac, constitue un des plus anciens sanctuaires de France, dédié à Marie, Mère de Dieu.



LA FIANCÉE DU DANGER

Marie Marvingt

Marie Marvingt es née à Aurillac, le 20 février 1875. À la mort de sa mère, elle s'installe en Lorraine, berceau de la famille.

Sportive accomplie, elle pratique les sports de combat (boxe, lutte, Jiu-jitsu, judo, karaté), les trois armes de l'escrime, le tir, l'équitation ou le tennis. Mais, elle se fait remarquer dans quatre disciplines ; cyclotourisme, elle effectue de longs parcours depuis Nancy, rejoignant Bordeaux, Naples ou Toulouse, avant de boucler un tour de France. Alpiniste de renom, elle est la première femme à gravir certains sommets des Alpes. Comme la Dent du Géant ou l'aiguille de l'M.

On la classe alors au 5^{ème} rang mondial des alpinistes féminines. Toujours dans le domaine de la montagne, elle domine les sports d'hiver de 1908 à 1910, remportant 20 titres de championne de France en ski, luge, bobsleigh ou patinage.



Quand elle ne glisse pas, elle nage, celle du lac de Gérardmer ou du golfe de Naples. Mais son domaine de prédilection n'est ni la neige, ni la montagne, ni l'eau, c'est l'air.



Après avoir découvert, les griseries de l'altitude en ballon et obtenu son brevet d'aéronaute, elle s'essaie à l'aviation. En 1910, elle est la 3^{ème} femme du monde à recevoir un brevet de pilote d'avion et détient, la même année, le record du monde de durée et de distance.

Lors de la Grande Guerre, elle met ses talents au service de la patrie, obtenant la croix de guerre pour ses nombreux bombardements de lignes allemandes. Marie Marvingt invente ensuite l'aviation sanitaire. Elle fait connaître son principe de l'avion- ambulance en donnant des conférences dans le monde entier et en réalisant des films documentaires. Marie, conserve cette énergie jusqu'au soir de sa vie, puisque, déjà octogénaire, elle étonne toujours son monde en passant son diplôme de pilote d'hélicoptère ou en ralliant Nancy à Paris à bicyclette.

Marie Marvingt, surnommée : la fiancée du danger est une Auvergnate extraordinaire. La Française, la plus décorée, la plus aventureuse du XX^e siècle.



Marie Marvingt est décédée le 14 décembre 1963 dans la petite ville de Laxou, en Lorraine à l'âge de 80 ans.



Ci-dessus, Marie Marvingt, pose à côté de son avion, après un atterrissage difficile.

La vie de Sainte Bonnette (Internet)

Dimanche 18 Octobre aura lieu la traditionnelle fête de Sainte Bonnette d'Allevier qui débutera par la messe de 11 h

Nous retraçons très brièvement la vie de Ste Bonnette.

Bonnette, gardeuse d'oies, lors de l'invasion des Normands au IX^{ème} siècle, allait sauver la cité de Brivas. Un matin, en traversant l'Allier pour se rendre à Brioude, elle eut la surprise de voir arriver les Barbares qui l'interrogèrent sur ses intentions, sur le lieu où elle se dirigeait.

Bonnette avoue qu'elle se rend à Brioude sur le tombeau de Ste Julien. Persuadés qu'ils n'auraient rien à redouter de cette chétive créature, les Normands la laissent partir en lui faisant jurer de ne révéler à personne leur débarquement. Bonnette prête serment mais elle imagine un artifice pour donner l'alarme sans être pour cela parjure. Elle part et en approchant de Brioude, se met à interpeller les pierres qui se trouvent sur son passage en criant « Péïra, péïra, y te dize que l'ennemi z'y dien la vidzéïra ! » (Pierre, pierre, je te dis que l'ennemi est dans la vigerie).

Les Brivadois pensent tout d'abord que la bergère d'Alvier a perdu l'esprit mais en constatant son acharnement à répéter avec effroi ces paroles, ils finissent par comprendre l'avertissement. Ils ferment les portes de la ville. Les Normands ne tardent pas à arriver mais ils trouvent la ville en état de défense et échouent dans leur tentative et subissent une cruelle défaite.

En souvenir de cet événement, les Brivadois voulurent témoigner leur reconnaissance à la bergère d'Alvier mais celle-ci, méprisant les honneurs du monde, résolut de se donner à Dieu par la vie contemplative.

Elle quitta son village natal et se retira à Brioude où elle mourut à l'âge de jeunesse.



Autre version avec l'Almanach de L'Auvergne 2003

C'est au IX^e siècle, au temps des invasions normandes, que sainte Bonnette est entrée dans la légende du pays brivadois. Modeste gardeuse d'oies, elle surveille, son petit troupeau sur les berges de l'Allier, entre Lamothe et Azerat. Soudain, elle voit les barbares nordiques descendre de leurs barques, prêts à piller églises et bourg environnants.

Bonnette abandonne ses oies et court prévenir les habitants du village d'Allevier, sauvant ainsi le pays des destructions. Le culte de sainte Bonnette était très populaire dans la région de Brioude et chaque année, en octobre, on célébrait dans de grandes réjouissances la sainte patronne d'Allevier.

SOMMAIRE

Les histoires de Fernand	-----	T8/p2
Anglards de salers	-----	T8/p3
Château de Longevergne	-----	T8/p8
Impôts sur les chiens	-----	T8/p9
Accident d'avion au Puy Mary	-----	T8/p10
La dernière exécution du Cantal	----	T8/p12
Les Justes du Cantal	-----	T8/p13
Le cardinal Saliège	-----	T8/p14
Chausсенac	-----	T8/p16
Jean-Marie Pagis	-----	T8/p19
Commanderie de Rosson	-----	T8/p20
La tour de Leybros	-----	T8/p24
Notre Dame de Claviers	-----	T8/p28
Les nouvelles régionales	-----	T8/p30
Le conseil municipal	-----	T8/p36
Les soldats à Salers	-----	T8/p37
François de Ferrière	-----	T8/p38
Archives du Cantal	-----	T8/p40
Affaire Albessard-Joanny	-----	T8/p41
Petite histoire biblique	-----	T8/p43
Prêtres de Saint-Bonnet	-----	T8/p44
Les confitures	-----	T8/p45
Quelques noms de notre commune	----	T8/p46
L'abbé Gély	-----	T8p/48
L'église d'Ally	-----	T8/p50
La chapelle du Puy Soutro	-----	T8/p54
Les fermiers	-----	T8/p56

Le Petit Séminaire de Pleaux	-----	T8/p57
Le château de Branzac	-----	T8/p61
Le château de Mazerolles	-----	T8/p62
Notre Dame des Miracles	-----	T8/p64
Marie Marvingt	-----	T8/p66
Sainte Bonnette	-----	T8/p68
Sommaire	-----	T8/p69

